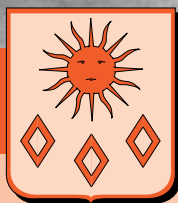


La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



N° 61



06/2004

L'ESPRIT DE LA LETTRE

« La meilleure façon de ne pas avancer est de suivre une idée fixe. »

Jacques PRÉVERT

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

- **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).
- **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et « chapeaux » sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).
- **Les dates de parution**, toujours en coordination avec les sorties de Foliote sont maintenues : 15/10, 15/02, 15/06. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédent le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, ès qualité. Elles constituent le bulletin « municipal », le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin « communal », de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec Foliote qui par ailleurs « emploie » plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE. Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avons trouvées parfois injustes.

BULLETIN COMMUNAL N° 61

Conçu par la Commission Information

Responsable : Jean-Marie DESTOMBES - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Pierre CHAUMONT, Jean-Paul DENIER, Jean-Marie DESTOMBES, Françoise FILIPPI, Tho KHA VANG, René LAVERGNE, Jean et Sylvette LAUZERAL, Monique LEMORT, Denise MÉNARD, Solange MICHEL, Jacqueline et Denis MONCHY, Louis NOUGADERE, Laurence SALOMÉ, Sylvie et François-Régis VALETTE.

Photos : Christine ARAGON, Jean-Marie DESTOMBES, Foyer rural, Lycée agricole, Sicoval.

Couverture : « Bords du canal » Françoise JUGIE-WEBER

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire	F.-R. Valette	3
• Les conseils municipaux en bref	J.M. Destombes	4
• Budget 2004	B. Raynaud	6
• Contrat Éducatif Local	L. Nougadère/F.-R. Valette	8
• Plans risques bâtiments communaux	Ch. Pinaud/G. Martin	8
• Le Sicoval s'engage sur le PLH	A. Paillous	9
• Des Sivoms, un Sivom	Y. Lamboeuf	10
• L'enjeu des transports en commun	F.-R. Valette	11
• Un chemin del prat tout neuf	B. Aragon	16
• Intergénération à l'école	J. Carbonnel/Y. Lafaille etc.	18
• Résultats des élections		20

ASSOCIATIONS

• Sous le signe du chiffre 7	M.L. Boutaud	21
• Jumelage Broughon and Bretton	Françoise/Christine	22
• Des brunes et des blondes	J.M. Destombes	24
• Go-Elan Gym	Ch. Mennesson	25
• Nouvelles du Foyer Rural	D. Monchy	26
• Projet de la Durante	G. Kihn/J.P. Denier	29
• Dégustations	J.P. Denier	30

FORUM

• À propos du solaire	J. Lauzeral	32
• Principe de précaution	J. Lauzeral	33
• Algérie toujours	J. Carbonnel	34
• Un tramway nommé désir	G. Kihn/Ph. Meroc	35

MAGAZINE

• UE 25 élargissement	Tho Kha-Vang	37
• Au lycée agricole	J.M. Destombes	38
• Le train sifflera 3 fois	M.L. Boutaud	39
• René Lavergne passe la main	J.M. Destombes	40
• En mémoire de Jean Massot	R. Lavergne	40
• et du Colonel Rolland	F.-R. Valette	41
• Julie Fourment capitaine	J.M. Destombes	41

DIVERS

• État civil		42
• Infos santé, numéros utiles		42
• Pharmacies de garde		43
• Carnaval des enfants		44



“ Nouveaux équipements et services communaux ”



Avec le « lotissement des Demoiselles » la réalisation du nouveau quartier du Pont de Bois (ZAC de l'Agrobiopole) a commencé.

Des équipements communaux seront nécessaires pour pourvoir aux besoins de ces nouveaux habitants. Ils seront construits sur un terrain de 8 650 m² réservé à cet effet.

On prévoit un groupe scolaire, une cantine, des salles pour les CLAE / CLSH, une crèche...

La définition précise de ces équipements, de leur articulation les uns par rapport aux autres, des conditions de leur accès, de leur utilisation reste à faire avant de passer à la phase du concours d'architecte puis à celle de leur construction pour une ouverture à la rentrée 2007. C'est à cette fin qu'un Comité de Pilotage a été mis en place. Il rassemble les représentants des enseignants, des parents d'élèves, du personnel communal, les responsables des CLAE / CLSH, des associations, de l'Équipe Municipale... Ce Comité est une structure de réflexion, de concertation, de propositions et de validation des différentes étapes de ce très important projet d'équipements.

En lançant le Contrat Éducatif Local, l'Équipe Municipale cherche à améliorer et développer les services périscolaires et de loisirs pour les enfants, les adolescents, les jeunes. Les acteurs, tous les acteurs doivent être directement partie prenante dans cette réflexion, dans ce projet à travers, notamment, un Comité de Pilotage. Ce comité comprend des représentants du monde enseignant, associatif et de l'animation, des parents, des institutions et organismes concernés. Il a la charge d'élaborer le projet de Contrat Éducatif Local de notre commune pour la fin de cette année.

François-Régis VALETTE



Conseils muni

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Téléx.

Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers.

Le compte rendu de chaque réunion du conseil est affiché dans les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez, ou le recevoir par mail.

Conseil municipal du jeudi 25 mars 2004

■ Affectation du résultat 2003 et vote du budget primitif communal 2004

Le Compte administratif communal 2003 présente un déficit de la section investissement de 49 591 € et un excédent de fonctionnement de 99 138 €.

D'autre part, la compétence Assainissement ayant été transférée au Sicoval à compter du 1er janvier 2004, les résultats du Compte Administratif Assainissement 2003 sont reportés du budget Assainissement au budget général de la commune pour un montant de 67 835 €. Le Conseil Municipal, unanime, vote le Budget Primitif 2004 pour un total (recettes-dépenses) de 2 010 456.00 € en fonctionnement et de 1 345 611.23 € en investissement.

■ Impôts locaux

Le Conseil Municipal, compte tenu des limites fixées par les textes, et au vu des taux existants, décide à l'unanimité une augmentation des taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti.

Ces taux seront respectivement de 11,06 – 12,25 et 123,80 % pour les impôts locaux 2004 (ils étaient en 2003 de 10,79 – 11,64 et 123,38 %).

Rappelons que le taux de la Taxe Professionnelle est fixé dans le cadre de la

Communauté d'Agglomération du Sicoval.

■ Création de poste - intégration dans la fonction publique d'un emploi-jeune

Accord unanime du Conseil – effet au 1^{er} avril 2004, avec une rémunération sur la base du 1^{er} échelon - 1^{er} grade du cadre d'emploi des fonctionnaires de référence.

■ Création d'un poste d'animateur territorial

Accord unanime du Conseil pour la substitution d'un poste d'agent d'animation (créé) à un poste d'adjoint d'animation (supprimé) – la personne concernée ayant réussi le concours d'animateur territorial.

■ Tarifs CLSH. élémentaire et adolescents – vacances printemps 2004

Séjour sur le Canal du Midi pour le centre Adolescents 11-17 ans : 90-120-170-220-270 et 320 € pour les six tranches. Accord unanime

NB - séjour du CLSH élémentaire annulé.

■ Prise en charge des VRD de l'impasse du chemin del prat

Présentation de la demande formulée par l'ensemble des propriétaires de l'impasse du chemin del Prat (courrier du 10 février 2004) d'incorporer dans le domaine public communal leur voie et

leurs réseaux. Après exécution et réception par la municipalité des travaux de revêtement en béton désactivé, ils souhaitent rétrocéder à la commune d'Auzeville-Tolosane, à titre gracieux une partie des parcelles leur appartenant et qui forme l'impasse. Le Conseil accepte unanimement.

■ Travaux d'urbanisation 2005

Le Conseil Général nous demande de recenser les besoins de la commune (préparation du projet 2005 des travaux d'urbanisation).

Décision du Conseil de préparer les travaux d'urbanisation du chemin de l'Eglise (entre la pharmacie et la place de la Mairie-Vieille).

■ Aménagements de sécurité routière

Le Conseil décide de préparer les travaux d'aménagement au niveau du carrefour du chemin de la Mairie et du chemin Saint-Jean, dans le cadre des amendes de Police.

■ Dénomination des voies

Les nouvelles dénominations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

• Quartier des Demoiselles :

- 1) voie prolongeant l'impasse des Prés Verts jusqu'à la bifurcation nord-ouest : allée des Prés Verts,
- 2) placette (près de l'espace vert) : place des Demoiselles,
- 3) voie partant de la bifurcation nord-ouest en direction de la propriété Saettone : allée Ville Tarn,
- 4) voie partant de la bifurcation nord-ouest (parallèlement au chemin du Canal) vers la Route Nationale 113 : allée Campferan.

• Impasse du chemin del Prat (cf reprise ci-dessus) : impasse du Puits

Conseil municipal du lundi 5 avril 2004

■ Communication du compte assainissement du percepneur, affectation du résultat 2003, et vote du budget primitif 2004.

Le compte de gestion assainissement 2003 du percepneur a été reçu le 26



icipaux en bref

mars, soit le lendemain du Conseil (ci-dessus). Il apporte des modifications. Aussi convient-il de corriger le résultat du Compte Administratif 2003 Assainissement et de reporter au Budget Primitif Commune 2004 la somme de 293 462.86 €.

De la discussion qui s'en suit, il ressort qu'il faut s'interdire à l'avenir de se prononcer sur le Compte Administratif sans connaître le compte de gestion et vu la spécificité de la comptabilité publiée locale et sa logique.

Après les corrections qui s'imposaient, les deux Comptes Administratifs ont été votés à l'unanimité moins une abstention ainsi que le Budget Primitif 2004, pour un total (recettes-dépenses) de 2 236 084.00 € en fonctionnement et de 1 345 611.23 € en investissement.

■ Décision modificative du compte administratif 2003 assainissement

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 janvier 2004, avait voté le Compte Administratif 2003 Assainissement au vu des balances de l'année écoulée et d'une manière prématurée, du fait du transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2004 à la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

Le 26 mars 2004 nous avons reçu le compte de gestion du Budget Assainissement de la Perception. Au vu de ce document, il apparaît que l'ensemble des écritures est conforme, sauf le report antérieur de l'excédent d'investissement. De ce fait, l'excédent de clôture 2003 en investissement s'élève à 292 905,18 € et non à 155 119,65 €. Il convient donc de reporter cet excédent corrigé sur le Budget Principal 2004 de la commune d'Auzeville-Tolosane. Accord unanime du Conseil.

■ Questions diverses

Dénomination des voies du quartier des « demoiselles »

Suite aux décisions du Conseil du 25 mars dernier, les dénominations des nouvelles voies sont confirmées. Toutefois, et vu les recherches documentaires effectuées, il y a lieu de corriger l'orthographe de l'allée Ville Tarn en Villetard.

Conseil municipal du jeudi 27 mai 2004

■ Demandes de subventions au conseil général pour travaux en régie

• **Concernant la réfection des trottoirs**
Accord unanime pour demander la subvention la plus large possible pour un montant des travaux (réfection des trottoirs) de 93 608 €

• **Concernant l'école maternelle :**
même décision, pour un montant de 13 546 €.

• Concernant l'urbanisation du RD 57 a

Accord unanime pour renouveler auprès du Conseil Général une demande de subvention de 74 549 €, du même montant que celle octroyée en séance du 23 mai 2001 pour des travaux d'urbanisation du RD 57 A – Programmation 1999 – et vu le retard pris dans la mise en œuvre de ces travaux. Cette opération sera soldée au plus tard le 23 mai 2005.

• Concernant l'effacement des réseaux France Telecom chemin del prat - tranche 1

Suite à délibération en date du 21 octobre 2003, accord unanime pour demander la subvention la plus large possible pour les travaux en régie ci-dessus (23 688 €).

■ Tranches du barème des tarifs pour les services publics communaux

M. Destombes informe les membres du Conseil Municipal que, pour une meilleure répartition dans les 6 catégories de tarifs actuelles, et sous réserve de l'accord de la Préfecture (dérogations de 10 points de hausse sur le repas de la nouvelle tranche 6, et de 5 points de hausse sur le prix moyen du repas), il est proposé de modifier comme suit les bornes de quotient familial pour l'application des tarifs communaux (repas de la cantine, activités périscolaires) : 498-715-998-1445-1815 €/mois/part au lieu de 403-485-606-808-969.

Ceci exposé, Monsieur Destombes propose au Conseil Municipal d'approuver le nouveau barème, pour une application à la prochaine rentrée scolaire 2004-2005. Ce qui est fait à l'unanimité.

■ Tarifs C.L.S.H. élémentaire et adolescents – vacances d'été 2004

Fixation, à l'unanimité, du prix du séjour « voile » du 12 au 14 juillet 2004 - base nautique de la Ganguise - centre de loisirs élémentaire (6-11 ans) : 70-84-98-112-126 et 140 € pour les tranches 1 à 6.

De même pour le séjour « voile à l'océan » du 1^{er} au 13 juillet 2004 - La Rochelle et Ile de Ré - centre de loisirs Adolescents (11-17 ans) : 100-200-300-400-500 et 640 € pour les tranches 1 à 6.

■ Modification du temps de travail d'un agent communal

Accord unanime pour une durée hebdomadaire portée de 32 heures à 35 heures, soit un temps complet pour un agent d'animation, dès l'accord de la Commission Administrative Paritaire et ce à compter du 1^{er} septembre 2004.

■ Adhésion au service de prévention des risques professionnels

Vu les exigences et les risques encourus (réglementation complexe, technicité requise, responsabilité administrative et pénale des autorités territoriales) le Conseil décide unanimement d'adhérer au service facultatif de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Haute-Garonne, par le biais de prestations d'assistance et de conseil, à la demande.

■ Traité de concession de la distribution publique de gaz

Renouvellement de la concession précédemment passée entre la commune et Gaz de France (délibération du 18 janvier 1977 et traité signé le 15 avril 1977). Accord unanime du Conseil pour ce renouvellement, sachant que le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'opportunité de signer un avenant de poursuite de concession avec GDF ou sur la mise en concurrence de la fourniture du gaz par les

(suite page 6)



services communaux, à compter du 1^{er} juillet 2004 (directive européenne en attente).

■ **Enquête publique sur le projet de création d'une chambre funéraire**
Projet présenté par M. Roland Morales, gérant de la SCI IMMO sise 1, route de Narbonne - RN 113 à Auzéville-Tolosane (31320), dans le lotissement d'activités économiques « Le Grand Chêne » sur les parcelles n° 181 et 182 - section AP du cadastre de la commune. Dossier et registre d'observations en mairie du 1^{er} juin 2004 au 14 juin 2004 jusqu'à 12 heures.

■ **Sicoval : comptes rendus des conseils de communauté des 5 avril et 3 mai et du séminaire des 14 et 15 mai 2004**
Entre autres, ZAC du Pont de Bois : commercialisation de bandes de terrain aux Demoiselles.

■ **Fusion des SIVOM de la banlieue Sud-Est et de Montgiscard**
Ces 2 SIVOMs, qui recouvrent presque exactement le périmètre du Sicoval, ont

vu leur activité se réduire avec la prise des compétences déchets ménagers et gestion des subventions du pool routier par le Sicoval.
Leur fusion est envisagée, pour les compétences qui leur restent : aide ménagère à domicile, centre de loisirs sans hébergement, médecine professionnelle, petite enfance, ramassage des animaux, et réhabilitation du site de Drémil-Lafage. Par la suite, sur la base du volontariat, l'adhésion à des nouveaux services existants ou à créer sera possible.
Si la décision est prise (après consultation des communes bien sûr), le second semestre 2004 sera mis à profit pour la réalisation des étapes administratives de fusion avec comme objectif un démarrage au 1^{er} janvier 2005.

■ **Rapports d'activités.**

• **rapport d'activités 2003 du syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement 31 (s.m.e.p.e.)**
Les recettes du SMEPE proviennent de la participation du Conseil Général (76 225 € en 2003 et mise à disposition

partielle de 7 agents) et des 240 communes adhérentes (0.08 € par habitant/an, avec une exonération pour les communes de moins de 200 habitants, soit une participation globale de 38 663.20 € en 2003).

• **rapport d'activités du syndicat départemental 31 (s.d.e.h.g.)**
Niveau d'activité le plus élevé jamais atteint : 39 millions d'euros TTC de travaux réalisés et plus de 6 millions d'euros affectés à l'entretien de l'éclairage public (soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 1999).
Le S.D.E.H.G. a néanmoins relevé que plus de 4000 foyers restaient mal alimentés en Haute-Garonne.

• **rapport d'activité 2002 du service collecte, traitement et valorisation des déchets du Sicoval** qui exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 35 communes du Sicoval ainsi que la gestion administrative et financière du service, les missions de communication et de sensibilisation des usagers.

Jean-Marie DESTOMBES

Le budget 2004 : un équilibre nécessaire

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien d'une commune. A Auzéville, il est consacré :

- aux frais de personnel (52,48 %)
- aux charges à caractère général (24,43 %),
- aux charges de gestion courante (20,66 %),
- au paiement des intérêts des emprunts (2,39 %)
- et à des frais divers (0,04 %).

Dans une commune en développement, à l'image de toutes celles de la périphérie de Toulouse, la difficulté est de trouver un équilibre entre les besoins de la commune et les ressources pour les financer, tout en conservant une charge d'impôt par habitant raisonnable.

Un développement trop important, en terme de population, entraîne de gros investissements à amortir, des frais de

fonctionnement difficilement compensés dans l'immédiat, du fait des décalages dans les rentrées de ressources nouvelles. Le décalage entre les frais qu'entraîne l'arrivée d'une population nouvelle (qui a immédiatement besoin de services) et les rentrées d'impôts locaux correspondant à cette population est de l'ordre de 2 ans.

C'est pourquoi le choix d'Auzéville a été celui d'un développement modéré tel qu'il a été défini dans le SDAU de 1997.

Cela permet de lisser l'évolution des impôts de la commune, en rattrapant le retard accumulé dans le passé mais en modérant l'augmentation, afin de rester en deçà de la moyenne des taux d'imposition pratiqués par les communes correspondant à la nôtre.

Cela doit permettre, une fois couverts les besoins de fonctionnement et l'amortissement de la dette (remboursement du capital des emprunts), de dégager une

Tableau de répartition des charges et produits

Charges de personnel	980 000 €	Autofinancement	368 792 €
Charges de caractère général	456 261 €	Vente de produits	200 672 €
Autres charges de gestion courante	385 793 €	Dotations et participations	429 981 €
Intérêts des emprunts	44 638 €	Impôts et taxes	665 279 €
Impôts et taxes	665 279 €	Participations Sicoval	545 000 €
		Autres recettes	70 936 €



marge d'autofinancement pour les investissements à réaliser.

Pour 2004, l'évolution moyenne des impôts est de 3,6 %, évolution modérée par rapport à 2003 qui permet tout de même, grâce aux efforts faits pour maîtriser les dépenses, de satisfaire les besoins de la commune.

Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet à la commune d'assurer la mise en place des équipements dont elle a besoin (voirie, réseaux, écoles, crèches, équipements sportifs...).

Les recettes destinées à financer les investissements proviennent de l'excédent de fonctionnement, de dotations, subventions, emprunts et ressources diverses.

Les dépenses sont composées des investissements eux-mêmes et de l'amortissement des emprunts précédemment contractés.

Pour assurer ces financements en 2004, la commune pourra éviter d'emprunter de façon conséquente, non parce qu'elle n'investit plus mais parce qu'elle bénéficie (suite au transfert de la compétence assainissement au Sicoval) de l'excédent de clôture du budget assainissement de la commune arrêté au 31 décembre 2003, qui est reporté dans le budget général de la commune.

C'est intéressant car, la charge des emprunts à venir en 2005 étant en baisse, la commune pourra faire face à ses investissements sans trop s'endetter.

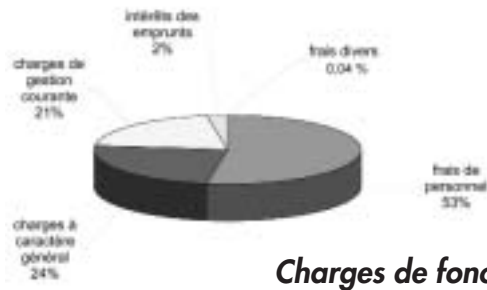
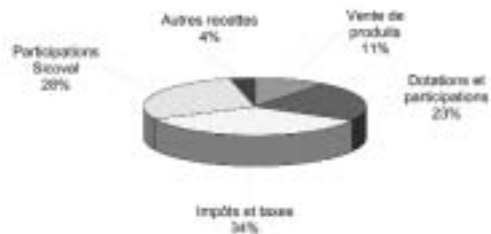
Pour 2004, les principaux investissements sont :

Urbanisation du chemin del prat (fin) déjà inscrite en 2003	
Réhabilitation décharge	19 500 €
Equipement téléphonique et informatique de la mairie	20 000 €
Programme trottoir	46 000 €
Télédistribution	12 000 €
Achat de matériels et véhicules	11 000 €
Equipements sportifs et de loisirs jeunes	50 000 €

Tableau des taux d'imposition 2004

Taxe		Taux (%)	Evolution (%)
Taxe d'habitation	TH	11,06	+ 2,5 %
Taxe foncière des propriétés bâties	TFB	12,25	+ 5,06 %
Taxe foncière des propriétés non bâties	TFNB	123,80	+ 3,40 %

Répartition des produits



Quels sont les investissements à réaliser dans l'avenir ?

Pour 2004 sont prévus :

- chemin Del Prat,
- programme trottoir,
- équipements pour les jeunes,
- dépollution de l'ancienne décharge....

La rénovation de la maison de la Durante destinée à accueillir des activités diverses (salle de réunion, de spectacles), projet pour lequel nous attendons l'accord de subvention du Conseil Général n'est pas inscrite dans le budget primitif.

Pour 2007 sont prévus : l'école, la halte garderie et le CLAE de la ZAC du pont de bois. Ils seront autofinancés par la ZAC.

Pour 2008 les investissements se poursuivront en complément de l'existant soit : une salle omnisports et un complexe sportifs situés en bordure de la ZAC.

Ces programmes importants impliquent une gestion fine de notre budget, en particulier la maîtrise de nos charges de fonctionnement.

Bernard RAYNAUD



Le Contrat Éducatif Local

L'existant

Depuis plusieurs années la municipalité a progressivement mis en place un certain nombre de services à destination des enfants et des jeunes.

Il s'agit :

- du Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) et Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour la maternelle (enfants de 3 à 6 ans) et l'élémentaire (enfants de 6 à 11 ans), mis en place depuis septembre 1999,
- du CLSH adolescents.

Ces structures municipales ont été agréées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS) ce qui a permis la signature de deux contrats avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : le contrat Petite Enfance et le Contrat Temps Libre.

En septembre-octobre 2002 nous avons mis en place un espace jeunes dans les locaux de la Mairie Vieille. L'animation de cet espace jeunes a été confiée au Foyer Léo Lagrange.

Nous l'avons arrêtée en octobre 2003 jugeant les résultats insuffisants : une trentaine de jeunes ont fréquenté cet espace dont seulement une dizaine de manière régulière.

Le constat

Bien souvent l'institution scolaire, la scolarité ou le statut de l'élève, servent

d'outil pour appréhender les phénomènes de société. Nous faisons de la jeunesse le moment des apprentissages, mais d'autres logiques sont aussi en œuvre (phénomène de maturité, appartenance sociale, expérimentation, mode de vie, collectif...) et jouent un rôle important.

Il y a également la place des parents dont les rôles doivent être réintroduits dans les fondements des politiques éducatives.

Il y a enfin la question du territoire, les enfants, les adolescents, les jeunes et les parents ne sont pas du tout limités par les frontières communales et étendent leurs activités, leurs relations et leurs échanges sur un territoire bien plus vaste.

L'objectif

L'objectif du CEL est d'améliorer l'existant (ce qui est offert par la commune) à travers une recherche de sens (l'offre de services par rapport aux attentes des parents et des jeunes), un travail de mise en cohérence et d'articulation ainsi qu'un rôle d'animation, de coordination et d'harmonisation.

La démarche

Pour atteindre cet objectif une démarche en trois phases va être effectuée :

- 1) le diagnostic territorial qui réalise l'état des lieux, repère l'offre éduca-

tive et les différents acteurs,

- 2) une analyse des orientations et des pratiques éducatives ainsi que des besoins et des attentes du public (parents, enfants, jeunes),
- 3) et enfin, une proposition de contrat éducatif local qui structure et développe l'existant, élabore une démarche de suivi et d'évaluation sur trois ans.

Les moyens

Pour aboutir à ce contrat éducatif local deux moyens principaux : l'association PRISM et le comité de pilotage local.

L'association PRISM a été retenue au terme d'une consultation. De par son expérience et ses moyens elle constitue le support technique indispensable en même temps qu'elle apportera le regard extérieur sur notre microcosme auzevillois.

Le comité de pilotage est la structure de concertation et de validation du CEL. Il est constitué de représentants institutionnels (DRDJS, CAF, Académie...), des enseignants, des parents d'élèves, du personnel communal, des associations (Foyer Rural, Blac...) et de conseillers municipaux.

L'objectif est que le CEL soit défini pour la fin de cette année.

Louis NOUGADERE
François-Régis VALETTE

FACE AUX RISQUES MAJEURS

Mettre en sûreté les établissements scolaires et les bâtiments communaux

Suite à l'explosion de l'usine d'A.Z.F., la commune d'Auzeville-Tolosane a, durant un an, activement participé à de nombreuses réunions, avec :

- les services du Rectorat et notamment le Docteur Verchère (médecin chargé des missions de risque),
- les directrices des écoles maternelle et élémentaire,
- les représentants du Conseil Municipal, des parents d'élèves, les animateurs, ATSEM,

- les représentants des services de restauration, technique, de Police et administratif,
- à l'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté (P.P.M.S.) dans les écoles.

Ce plan définit les risques encourus, les lieux de mise à l'abri, la méthode d'alerte et le signal utilisé, la gestion des missions,...

Tirant parti de l'expérience acquise des P.P.M.S. des deux écoles, Gisèle Martin, Directrice générale des services et Christel Pinaud, Agent administratif titulaire d'un brevet de secouriste et référente pour notre commune, étudient une validation des plans de sécurité des bâtiments municipaux pour la fin de l'année 2004.

Christel PINAUD et Gisèle MARTIN



Le Sicoval s'engage sur le Plan Local de l'Habitat

Pénurie de logements. Loyers trop chers. Plus d'espace à bâtir. Temps de déplacements en augmentation. Il fallait réagir.

Depuis presque deux décennies, l'ensemble de l'agglomération toulousaine accueille chaque année environ 12 000 personnes et cette expansion ne semble pas devoir se ralentir dans les prochaines années. C'est en moyenne 10 % de cette population nouvelle, soit 1200 habitants nouveaux qui arrivent annuellement sur le territoire du Sicoval. Ce nombre est nettement moindre que celui qu'on attendrait d'après la proportion relative des superficies : celle de notre Communauté d'agglomération représente approximativement 25 % de celle de l'agglomération.

Pourtant, même à ce rythme faible par rapport à celui de notre voisinage, une raréfaction bien réelle de la disponibilité en terrains a été constatée et elle a eu plusieurs conséquences.

La première a été bien évidemment de provoquer une augmentation considérable du prix du terrain à bâtir¹ et du coût de l'habitat en général. Il s'en est suivi une quasi-impossibilité pour des jeunes ménages, très peu fortunés en général, d'accéder au logement². Ce phénomène s'est aggravé par la trop faible offre de logements en location simultanément enregistrée (c'est, bien sûr, tout particulièrement le cas pour l'habitat social) puisque l'essentiel de la construction s'est fait au profit d'un habitat pavillonnaire³. Les nouveaux arrivants ont été contraints de s'implanter de plus en plus loin du centre toulousain, avec un retentissement énorme sur toute la circulation qui connaît des engorgements nombreux. Enfin, la croissance démographique rapide constatée est accompagnée par un besoin en services, particulièrement dans le domaine scolaire, qui correspond à des charges financières pratiquement intolérables dans certains de nos villages.

On a donc besoin de renverser les tendances constatées en pratiquant volontairement un programme cohérent en matière d'habitat. Faisant suite à une

étude complète effectuée sur son territoire, le Sicoval a mis en route l'établissement d'un Plan Local de l'Habitat qui a pour objet de planifier le développement de l'habitat en tenant compte des particularités de chacune des communes qui le composent. Celles-ci sont consultées individuellement pour tenir compte des options déjà prises, par exemple celles dans leurs POS, de leurs orientations et de leurs besoins. Les communes les plus défavorisées seront aidées dans leurs efforts, en particulier lorsqu'elles auront à constituer des réserves foncières leur permettant à terme d'assurer le logement des plus défavorisés sans avoir à subir l'effet de l'inflation constante du coût des terrains.

Le plan répond au besoin de fournir un habitat très diversifié n'oubliant aucune tranche de population : accueil de jeunes couples venant de l'extérieur ou désirant se rapprocher de leur famille, création de logements locatifs à prix modérés, construction de logements sociaux et de logements d'urgence mais aussi maintien de la possibilité d'habitat individuel. Le but est également de donner aux habitants la possibilité d'un « parcours résidentiel » en restant dans la même zone géographique : logement décent en location dans petits collectifs dans un premier temps, accession à la propriété ultérieurement (qu'elle soit individuelle ou collective), retour vers des centres davantage urbains pour les personnes plus âgées.

Mais, également, le plan confirme la volonté de préserver nos sites et le cadre de vie qui constituent d'ailleurs la raison de la forte attractivité de notre secteur (à laquelle actuellement cèdent seulement ceux qui peuvent se le permettre...) par une urbanisation contenue et variée qui ne fera place à aucun ghetto. C'est dans ce souci que sera relancée la dynamique

globale de production de l'ensemble des logements qui doit avoir pour effet de maintenir un équilibre d'ensemble tout en répondant à des besoins de plus en plus pressants.

C'est ainsi qu'on s'efforcera d'harmoniser l'offre de logement et celle de l'emploi, afin de tenter de réduire les déplacements en nombre et durée. Le développement de la zone sud du Sicoval constituera une occasion de mettre en application ce principe. Ce sera aussi une occasion de modeler les constructions urbaines et de dessiner non seulement les villes mais aussi les villages des prochaines années. Des opérations « de référence » pourront être faites, un peu à l'image de ce qui se passe sur notre commune dans la ZAC du Pont-de-Bois.

Bien sûr, tout cela ne se fera pas du jour au lendemain ni ne sera imposé de façon autoritaire aux communes et à leurs habitants, dont l'adhésion au projet sera capitale. Cela reflète cependant une orientation stratégique très importante prise par vos élus qui vous consulteront bien évidemment à toutes les phases du projet. Auzeville aura une part dans ce dernier. On en reparlera certainement !

Alain PAILLOUS

¹ Augmentation environ 8 % plus importante que sur l'ensemble de la banlieue toulousaine.

² L'âge moyen a augmenté très fortement. La population des plus de 60 ans a augmenté de 45 % entre 1990 et 1999. Auzeville est la commune où l'âge moyen est le plus élevé.

³ 69 % des résidences principales du Sicoval sont en individuel ; ce nombre atteint même 90 % dans 26 des 36 communes de notre Communauté d'Agglomération !



Des SIVOMs, un SIVOM



Syndicat, intercommunalité, compétence, délégation, transferts... Un contexte évolutif, des mots au sens particulier, des enjeux. Pour tout dire un ensemble difficile à appréhender. Des évolutions étant prévisibles à court terme, commençons une phase d'explication.

Les attributions des communes sont nombreuses, elles découlent de la loi et sont obligatoires pour la plupart. La Mairie est donc contrainte d'organiser de nombreux services. C'est clair, direct et immédiat lorsqu'on envisage l'école élémentaire et la restauration scolaire, la délivrance des permis de construire, l'entretien de la voirie communale, l'État Civil. Mais cela concerne aussi les obligations d'employeur vis-à-vis du personnel, l'Ordre Public en général avec par exemple le ramassage des animaux errants ou encore l'accueil des gens du voyage.

La loi énumère les services dont les communes ont la charge mais ne fixe pas les moyens pour les assurer. Les communes ont le choix de réaliser elles mêmes, de faire appel à des prestataires extérieurs, de se regrouper pour atteindre une masse critique permettant la prestation. En effet, il n'est pas envisageable que chaque commune organise pour son propre compte chacun des services : soit la taille de l'enjeu (trop petite ou trop grande) ne permet pas d'organiser le service à l'échelle de la commune soit la technicité nécessaire n'existe pas dans la commune et ne peut y être créée.

À cet effet, le plus souvent, les communes se regroupent en syndicats¹. Le regroupement est en général volontaire, souvent historique et simplement logique. Les Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) n'ont qu'un seul objet, en général technique : adduction d'eau potable, assainissement des eaux usées, électrification et éclairage public... Il y a aussi des Syndicats Intercommunaux à Vocations Multiples (SIVOM) qui ont plusieurs attributions plutôt plus service que technique par exemple médecine du

travail, entretien de la voirie et gestion de l'aide ménagère à domicile. Les SIVOMs sont en général à la carte, c'est-à-dire que chaque commune n'est pas tenue d'adhérer à l'ensemble des vocations du syndicat. C'est l'auberge espagnole mais une auberge où chacun vient chercher ce dont il a besoin. Le périmètre des SIVOMs est souvent plus ou moins calqué sur celui des cantons. Ainsi dans notre secteur, le SIVOM de Montgiscard a exactement le périmètre du canton de Montgiscard tandis que le SIVOM de la Banlieue Sud-Est de Toulouse ajoute Ramonville et Lauzerville au canton de Castanet.

Autre regroupement de communes mais en communauté d'agglomération, le Sicoval, inclut exactement le deux SIVOMs mentionnés (à l'exception notable de Saint-Orens). En 2001 et 2004, le Sicoval a acquis des compétences nouvelles pour lui, dont certaines (collecte et traitement des déchets ménagers, gestion des subventions du département pour la voirie communale) étaient précédemment exercées par les SIVOMs. Le poids spécifique des deux structures SIVOMs a donc considérablement diminué. Poser la question de leur existence était poser celle de leur dissolution et a conduit immédiatement à envisager leur fusion afin de réaliser des économies par réduction des charges de structure mais aussi et surtout car les compétences restant aux deux SIVOMs s'avèrent complémentaires. Les éventuels doublons et chevauchements ont déjà été résolus par des adhésions croisées au titre des services à la carte. Après fusion, un futur SIVOM aurait donc une offre élargie pour ses 37 communes adhérentes par rapport à celle des 2 SIVOMs actuels. La structure à l'étude regrouperait donc 72 500 habitants et offrirait aux

37 communes qui le désirent les services de :

- Aide ménagère à domicile
- Centre de loisirs sans hébergements
- Médecine professionnelle
- Petite enfance
- Ramassage des animaux
- Réhabilitation du site de Drémil-Lafage.

Les délégués des deux structures envisagent a priori favorablement cette évolution et les premières séances de travail ont permis de sérier les questions. En effet, avec l'échéance envisagée d'une fusion au 01/01/05, il faut que tous les principes soient arrêtés avant la pause estivale, afin qu'à partir de septembre puissent être initiées les mises au point administratives et la consultation obligatoire des communes concernées. Rien n'est décidé mais on peut prendre le pari que la proposition de fusion sera facilement adoptée et mise en oeuvre. Les questions de détails (plus ou moins gros) qui posent problème ne sont tout de même pas de nature à remettre en cause la dynamique en cours

Ce n'est pas un « machin » de plus qui est en construction, c'est plutôt la prise en compte des évolutions en cours, côté Sicoval d'une part et aussi côté réglementation avec la loi relative au « renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale » (12/07/1999) et les suivantes. Avec le nouveau schéma, les services de base aux communes s'avèreront sans doute plus pertinents, notamment en harmonisant leurs gestions à l'échelle d'un bassin de vie et d'activité dans lequel l'intercommunalité a une longue expérience.

Yves LAMBOEUF

¹ Regroupement pour la défense d'intérêts communs



L'enjeu des transports en commun

Qui est responsable de quoi ? Quel est le coût des transports en commun ? Qui finance ? Quelles sont les réalisations en cours ? Qu'est-ce qui est proposé dans le futur ? Dans notre Sud-Est Toulousain : bus, tramway, métro ?

Préambule

Se déplacer dans la grande agglomération toulousaine devient de plus en plus difficile. Et notre secteur, le Sud-Est toulousain, n'est pas épargné.

Quelques chiffres :

- 10 à 12 000 habitants de plus chaque année dans les 84 communes qui sont dans le périmètre des transports urbains et qui comptent aujourd'hui 780 000 habitants,
- 1 000 nouvelles immatriculations de voitures tous les mois,
- une augmentation des déplacements tous modes, estimée à + 60 % d'ici 2020 soit 4 000 000 de déplacements tous les jours (d'ici à 2008, 2 500 000 déplacements tous les jours) et donc une augmentation de 100 000 déplacements par jour chaque année,



- un étalement urbain consécutif à l'accueil des populations nouvelles mais aussi à la prédominance de la maison individuelle comme mode d'habitat. Conséquence : 0,8 voiture par ménage à Toulouse contre 3,2 en 2^e couronne,
- les transports en commun représentent 12 % seulement des déplacements mécanisés.

Chacun d'entre nous constate que les difficultés croissantes dans les déplacements dégradent les conditions et la qualité de notre vie. Toulouse et son agglomération ne pourront que perdre de leur attractivité. Continuer ainsi, c'est courir à l'asphyxie totale dans quelques années.

Pour éviter cela, il faut agir vite sur le développement des transports en commun. Mais il faudra également opérer des inflexions sur les modes d'habitat.

Nous allons aborder ici le dossier des transports en commun.

Qui est responsable de quoi ?

Tous les transports en commun, sauf les transports ferroviaires sont placés sous la responsabilité de Tisséo-SMTC

(Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine). Tisséo-SMTC est un syndicat mixte constitué par :

- le Conseil Général de la Haute-Garonne
- la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse (CAGT)
- la Communauté d'Agglomération du Sicoval
- le Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT) qui réunit les communes ne faisant partie ni de la CAGT, ni du Sicoval.

La CAGT, le Sicoval et le SITPRT regroupent chacun respectivement 25, 36 et 23 communes soit un total de 84 communes formant le Périmètre des Transports Urbains (PTU).

L'organe délibérant ou décisionnel de Tisséo-SMTC est le Comité Syndical composé de 22 membres désignés par le Conseil Général (10), la CAGT (10), le Sicoval (1) et le SITPRT (1). Le comité syndical élit un président et un bureau où sont représentés les 4 collectivités.



Selon une règle tacite, le Président change tous les 3 ans et est alternativement un représentant du Conseil Général et un représentant de la CAGT. D'avril 2001 à avril 2004, Jean-Pierre Placade, représentant du Conseil Général a assuré la présidence. Depuis avril 2004, elle est assurée pour les 3 années à venir par Jean-Luc Moudenc, représentant de la CAGT et maire de Toulouse.





Aucune collectivité ne dispose à elle seule de la majorité au Comité Syndical. La Communauté d'Agglomération du Muretain a été créée le 1^{er} janvier 2004. De par la loi, toute communauté d'agglomération possède la compétence transports en commun (les communes membres de cette communauté ont donc quitté le SITPRT). Comme le Sicoval, la Communauté d'Agglomération du Muretain a demandé à adhérer à Tisséo-SMTC qui exercera donc en son lieu et place la compétence transport dès lors que cette adhésion deviendra effective, ce qui devrait se produire dans le courant de cette année.



Pour ce qui concerne les transports en commun ferroviaires urbains, périurbains et régionaux, c'est la région qui en assume la responsabilité. Tisséo-SMTC a confié l'exploitation du réseau de transports en commun bus et

métro à la SEMVAT (Société d'Économie Mixte des transports publics de Voyageurs de l'Agglomération Toulousaine) dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Par ailleurs, la construction du métro et des TCSP (Transport en Commun en site Propre) a été confiée à la SMAT (Société du Métro de l'Agglomération Toulousaine) dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Tisséo-SMTC est responsable de l'élaboration et de la réalisation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui définit les infrastructures de transports en commun à construire, le calendrier de leur réalisation et le plan de leur financement.

Qui finance les transports en commun ?

Les ressources de Tisséo-SMTC se sont élevées en 2003 (hors emprunts) à 214 400 000 € (1 406 370 000 Frs).

Ces ressources sont constituées par :

- le versement transport : c'est une taxe payée par les entreprises
- les recettes d'exploitation provenant des usagers
- la contribution des collectivités locales : Conseil Général, CAGT, Sicoval et SITPRT

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) : réalisations en cours et proposées

Le PDU de 2001

Les infrastructures nouvelles de transports en commun dont la réalisation est en cours sont celles qui ont été définies dans le PDU adopté le 21 mai 2001 par Tisséo-SMTC et approuvé par l'arrêté préfectoral du 12 juin 2001.

Ce PDU prévoit d'ici à 2015, notamment, les réalisations et les projets suivants :

- le prolongement de la ligne A jusqu'à Balma-Gramont (ce prolongement a été achevé et mis en service en décembre 2003) ;
- la construction de la ligne B de métro depuis le nord de Toulouse (Borderouge) jusqu'à Ramonville (achèvement et mise en service prévus pour début 2007) ;



- la mise en œuvre de différents TCSP (Transport en Commun en site Propre),
- l'allongement à 52 mètres des stations de métro de la ligne A (pour augmenter le nombre de wagons par rame, et donc la capacité des rames),
- l'étude de plusieurs projets notamment le prolongement de la ligne B du métro à Labège Innopole.

Le coût total des investissements prévus par ce PDU s'élève à 1,9 milliards d'euros. Mais il n'intègre que pour moitié seulement le coût de l'allongement des stations de métro de la ligne A à 52 mètres et de la mise en œuvre des TCSP.

La révision du PDU de 2001

Aussitôt après avoir été approuvé en mai 2001, le PDU a été mis en révision.

Deux ans plus tard, le 7 mai 2003, Tisséo-SMTC saisissait les 4 collectivités

Financement du SMTC				
2003	Versement transport	Contributions collectivités	Recettes exploitation	TOTAL
Ressources du SMTC (hors emprunts)	117 200 000 €	58 600 000 €	38 600 000 €	214 400 000 €
% par type de ressource	55 %	27 %	18 %	
	CAGT	SICOVAL	SITPRT	Conseil Général
Contributions collectivités	28 186 835 €	738 290 €	1 482 430 €	28 186 835 €
% par collectivité	48,10 %	1,26 %	2,53 %	48,10 %
% ressources SMTC (hors emprunts)	13,15 %	0,34 %	0,69 %	13,15 %



qui le composent d'un avant-projet de révision du PDU sensiblement plus ambitieux puisqu'il affichait l'objectif de porter la part des transports en commun, qui est de 12 % actuellement, à 25 % à l'horizon 2015-2018.

Cette révision complétait le PDU de mai 2001 par :

- le prolongement de la ligne B de métro de Ramonville jusqu'à l'Innopole de Labège (coût : 248 millions d'euros pour un cadencement 1 sur 3) ;
- 2 lignes de tramway : l'une reliant Blagnac à Toulouse dans un premier temps (appelée ligne E) puis prolongée jusqu'à Saint-Orens dans un 2^e temps ; l'autre reliant Tournefeuille à l'Union (coût : 968 millions d'euros) ;
- la création de voies de transports en commun en site propre dans le secteur Est, le long de la RN 88 et de la RN 113. Pour ce qui concerne la RN 113, il s'agit de voies TCSP d'une part, entre la station de métro de Ramonville et la sortie de Castanet côté Pechabou, et, d'autre part, depuis l'entrée de Ramonville, côté Auzeville, et la station de métro de l'université Paul Sabatier (coût de l'ensemble : 200 millions d'euros) ;
- la participation au transport ferroviaire urbain et péri-urbain (coût : 118 millions d'euros).

Le coût du PDU 2001 s'élevait à 1,9 milliards d'euros. Celui de l'avant-projet de PDU révisé s'élève à 3,131 milliards d'euros.

Le financement de cet avant-projet de PDU révisé peut se faire par des emprunts de longue durée, une croissan-

ce prévisible de l'ordre de 3 % par an hors inflation (la tendance actuelle depuis plusieurs années est d'environ 5 %) de la taxe transport et une augmentation de la contribution des collectivités. Cette augmentation constitue la variable d'ajustement qui dépend notamment de la durée et du taux des emprunts, de l'évolution des autres recettes (taxe transport et recettes usagers) et du calendrier de réalisation.

Selon les hypothèses retenues, l'augmentation de la contribution des collectivités pourrait être d'environ 15 % pendant 6 ans à partir de 2008.

Où en est l'approbation de l'avant-projet de PDU révisé ? Au point mort.

En effet, le conseil de communauté du Sicoval approuvait à l'unanimité dès juin 2003 cet avant-projet de révision du PDU. Il indiquait par ailleurs qu'il irait jusqu'à multiplier par 5 voire 6 d'ici 2010 sa contribution au financement du SMTC si la totalité de l'avant-projet de PDU était approuvé avec son calendrier de réalisation. Nous disons bien la totalité et pas seulement la partie de l'avant-projet de révision de PDU concernant le Sicoval.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a pris position en octobre 2003. Il a considéré que cet avant-projet nécessitait des études complémentaires sur le trafic, sur le coût d'exploitation du réseau, sur les recettes voyageurs ainsi que sur la partie financière de l'avant-projet. Par ailleurs, il a estimé qu'aucun projet nouveau ne peut être engagé si

l'on n'a pas confirmation des participations de l'État au moins au niveau de ce qui était prévu en 2001.

Doit-on comprendre que cela revient à remettre toute approbation... à une date indéterminée ? Aux calendes grecques ?

La Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse en approuvait le principe mais voulait approfondir certains points.

Le Sud-Est Toulousain : bus, tramway, métro ?

Rappelons que l'avant-projet de PDU révisé propose notamment pour le sud-est toulousain :

- le prolongement de la ligne B de métro de Ramonville jusqu'à l'Innopole de Labège ;
- les bus en site propre :
 - de la station de métro de Ramonville jusqu'à la sortie de Castanet côté Pechabou ;
 - de l'entrée de Ramonville, côté Auzeville, jusqu'à la station de métro de l'Université Paul Sabatier.

Le choix d'un mode de transport est effectué en fonction de plusieurs facteurs : capacité, fréquentation attendue, coût, aspects techniques...

La compatibilité entre la capacité du mode de transport et la fréquentation attendue est déterminante dans le choix du mode.





Suivant le type de matériel, les « fourchettes » de capacité des différents modes de transport en nombre de voyageurs, par heure, dans chaque sens, pour une hypothèse de fréquence de desserte de 5 minutes sont les suivantes :

- bus : entre 500 et 850 voyageurs par heure
- bus guidés : entre 800 et 1 800 voyageurs par heure
- tramway et métro léger (VAL) : 1 600 à 5 400 voyageurs par heure.

Le métro léger peut être toutefois cadencé à moins d'une minute et donc permet une augmentation significative de capacité en heure de pointe.

Le tramway est systématiquement en site propre.

Les vitesses du bus en site propre et du tramway sont les mêmes.

Le coût de construction d'un bus en site propre varie de 1,5 à 8 millions d'euros par km.

Celui d'un tramway varie de 12 à plus de 20 millions d'euros par km.

Celui du métro varie de 45 à plus de 60 millions d'euros par km.

Le prolongement de la ligne B de métro de Ramonville à l'Innopolis de Labège :

Les décisions

Le PDU adopté le 21 mai 2001 avait



retenu le principe « d'une desserte de Labège Innopolis dans le prolongement de la ligne B au Sud-Est » avec un engagement immédiat d'études de faisabilité.

L'enquête publique sur la ligne B a conclu à la nécessité de prolonger la ligne B vers le Sud-Est de l'agglomération.

Les études

Dans le cadre de la révision du PDU, les études socio-économiques, tech-

niques et financières ont donc été réalisées en 2002 par un bureau d'études indépendant (SETEC international) sous maîtrise d'ouvrage du SMTIC. Ces études ont permis de confirmer la faisabilité technique du prolongement de la ligne B en VAL, de modéliser le trafic et de déterminer le coût prévisionnel pour l'ensemble du projet.

Les raisons du prolongement

Le prolongement de la ligne B en VAL permettra :

Pourquoi le métro à l'Innopolis et le bus TCSP sur Auzeville-Castanet ?

L il n'y a aucune commune mesure entre le potentiel d'usagers sur le prolongement de la ligne B jusqu'à l'Innopolis et celui de la desserte en TCSP de Ramonville-Buchens jusqu'à Castanet.

La section métro Ramonville-Labège-Innopolis dessert directement :

- environ 22 000 habitants (Escalquens, Labège, Belberaud, partie Saint-Orens et partie Castanet)
- 2 parcs d'activités (Innopolis et Parc du Canal) qui totalisent aujourd'hui 700 entreprises et plus de 16 000 emplois

- l'un des plus importants centres commerciaux de l'agglomération : Carrefour Labège
 - l'un des 2 multiplexes de l'agglomération : le Gaumont (1 400 000 spectateurs/an)
 - le centre de congrès Diagona
 - l'Ensiacet sur le siège de l'INPT
- Il y a 70 000 véhicules qui chaque jour entrent ou sortent de l'Innopolis, 39 900 véhicules qui empruntent la RD 916 et 15 000 la RD 16.

Le potentiel de ce secteur situe le nombre de voyageurs à ce jour à environ 20 000.

La section TCSP Ramonville-Buchens-Castanet/Pechabou dessert :

- environ 18 000 habitants (l'essentiel de Castanet, Pechabou, Auzeville, une petite partie de Ramonville)
 - l'Agrobiopole : 55 organismes, 1 600 emplois, 2 300 étudiants et lycéens
- La RN 113 enregistre un trafic de 24 500 véhicules par jour à Auzeville.

La mise en œuvre d'un bus en site propre permettrait de doubler le trafic de voyageurs sur cette ligne de transport en commun pour atteindre **8 500 voyageurs par jour tous sens confondus.**



- d'offrir une capacité de transport en commun compatible avec les besoins des secteurs desservis ;
- d'éviter une rupture de charge (changement obligatoire pour le voyageur du tramway au métro et vice versa) qui entraîne une perte de trafic de 30 à 40 % ;
- de rendre le métro véritablement accessible aux usagers de la SNCF (de l'axe Toulouse-Carcassonne) par la gare intermodale métro-SNCF de Labège ;
- d'offrir sur Labège Innopole des possibilités de parking qui sont sans commune mesure avec ceux de Ramonville - Buchens et qui correspondent aux véritables enjeux du secteur ;
- d'alléger le trafic automobile sur les infrastructures routières du secteur (RN 113, RD 916, Palays) en se rabattant sur l'Innopole sans être obligé d'aller dans le secteur saturé de Ramonville-Buchens ;
- de desservir des zones d'activités qui totalisent aujourd'hui plus de 16 000 emplois (Innopole : plus de 12 000 ; Parc du Canal : 4 000) et demain plus de 20 000.
- de repenser le projet de quartier autour de la station de métro de Ramonville-Buchens qui ne serait plus un terminus, d'où le redimensionnement à la baisse du parking, la création d'une entrée de ville, la

structuration de l'entrée Sud de l'université, la facilitation de la jonction TCSP RN 113 - station métro ;

La comparaison entre l'extension de la ligne A et celle de la ligne B

L'extension de la ligne A jusqu'à Balma-Gramont a permis d'augmenter de 15 % la fréquentation globale du métro, et le trafic constaté sur la section nouvelle est, entre une fois et demie et 2 fois, supérieur au trafic attendu.

Sur le secteur de l'Union, la baisse significative du trafic sur le réseau bus (pourtant restructuré) confirme l'impact négatif de la rupture de charge pour les usagers à destination du centre de Toulouse.

Pour apprécier le potentiel d'usagers, comparons le bassin de Balma avec celui de Labège :

- Bassin de Balma : 13 000 habitants + 10 000 habitants sur les quartiers toulousains ; 3 700 emplois
- Bassin de Labège : 22 000 habitants ; 16 000 emplois ; un complexe cinéma qui attire 1 400 000 spectateurs / an ; un centre des congrès

Les coûts des 2 opérations d'extension sont les suivantes :

- prolongement de la ligne A jusqu'à Balma-Gramont : 3 stations et 2,3 Kms (pour une bonne part en souterrain) ; 200 millions d'euros ;
- prolongement de la ligne B jusqu'à l'Innopole de Labège : 4 stations et 4,9 Kms (en aérien), 248 millions d'euros (pour un cadencement 1 rame sur 3).

François-Régis VALETTE



Le Tribunal Administratif annule partiellement le Plan de Déplacement Urbain de 2001

Une association de défense de l'environnement : l'UMINATE a attaqué l'arrêté préfectoral du 12 juin 2001 approuvant le Plan de Déplacement Urbain adopté par Tisséo-SMTC le 21 mai 2001.

Par jugement en date du 8 avril 2004, le Tribunal Administratif annule partiellement l'arrêté du Préfet car l'objectif de réduction du trafic auto-

mobile n'est pas atteint dans le périmètre concerné : « intérieur de la zone périphérie et entre cette zone et la zone Toulouse hors centre ».

L'UMINATE considère que « l'accroissement de l'automobile ne peut être considéré aujourd'hui comme une fatalité et le discours qui associe de façon systématique développement de la population et développement de la voi-

ture particulière ne doit plus avoir cours ».

Tout ceci va dans le sens de ce que nous demandons : un plan ambitieux des transports en commun avec l'adoption au plus vite de l'avant-projet du PDU révisé.

François-Régis VALETTE



Un Chemin del Prat tout neuf

Les travaux d'urbanisation du chemin Del Prat sont terminés. Les objectifs de ces travaux étaient de créer des places de stationnement et des trottoirs, mais également de ralentir la vitesse des véhicules. La largeur disponible n'étant pas modifiable, nous avons décidé : de réduire fortement la largeur de la chaussée (2 x 2,5 mètres), d'implanter des trottoirs réglementaires de 1,4 mètre minimum et, partout où cela était possible, des places de stationnements de 2 mètres si nous disposions de la place nécessaire et sinon de 1,80 mètres. Dans ces travaux étaient inclus la réfection totale du réseau d'eaux pluviales. En effet de nombreux dysfonctionnements avaient été constatés. Le schéma communal d'assainissement ayant mis en évidence des défauts sur le réseau d'eaux usées, des interventions partielles étaient également programmées sur les canalisations. La rénovation de l'éclairage public et l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques faisaient également partie de ce programme. Le Conseil Général (le chemin Del Prat étant une voie départementale) avait aussi décidé de refaire entièrement la chaussée à cette occasion.



On travaille dans la bonne humeur

Caractérisons ces travaux par quelques chiffres :

- Le chantier à porté sur 500 mètres de voies,
- 15 entreprises étaient concernées,
- 26 semaines ont été nécessaires, mais il y a eu 7 semaines d'interruption dues aux intempéries ou aux arrêts d'activité des entreprises,

- Le coût de ces aménagements est de 337 151 € taxes comprises. Cette somme inclut les subventions que nous avons obtenues.

Avec la DDE qui a assuré la maîtrise d'œuvre, nous avons décidé de fractionner les travaux en trois tranches :

- du rond-point de Négret jusqu'au plateau de la mairie vieille,
- du rond-point de la nouvelle mairie jusqu'au plateau de la mairie vieille
- et le plateau lui-même.

Pour les trois parties, les travaux se sont déroulés de façon identique.



La démolition des anciens trottoirs

Dans un premier temps, les branchements d'eau potable en plomb ont été remplacés, puis les trottoirs existants démolis.



Les canalisations du nouveau réseau d'eaux pluviales

Le réseau d'eaux pluviales a ensuite été refait, les canalisations ont été remplacées ou redimensionnées.

À cette phase des travaux, l'entreprise chargée de la réfection de l'éclairage public et de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques est intervenue pour placer toutes les gaines nécessaires.

Les maçons ont alors reposé les bordures et les caniveaux ainsi que les délimitations des places de stationnement.

Puis, la chaussée a été reprofilée pour permettre une meilleure adaptation aux entrées des riverains. En effet, cette

voie avait été refaite plusieurs fois, elle avait été surélevée à certains endroits.

L'entreprise chargée de la rénovation du réseau d'eaux usées, a remplacé une partie des canalisations et procédé au remplacement de tous les tampons. Des mesures de résistance de la chaussée ont alors mis en évidence la nécessité de refaire son assise.

Dans le projet initial, ce renforcement était prévu avec retrait d'environ 80 centimètres de matériaux et remblaiement. Cette solution n'a pu être retenue car, après le reprofilage, il est apparu que les réseaux d'eau

potable et de gaz ne permettaient pas de décaisser la chaussée sur la profondeur voulue. Les techniciens de la DDE et de l'entreprise chargée des travaux routiers, ont décidé de faire un traitement de la chaussée au ciment ; cela consiste à incorporer du ciment sur une profondeur de 40 cm dans des conditions d'hygrométrie bien particulières. Les mesures de résistance ont été refaites,



Le traitement de la chaussée au ciment

elles ont donné des résultats tout à fait satisfaisants. Les nouveaux candélabres ont alors été posés et les réseaux aériens supprimés. Avant la réalisation de la couche de surface des trottoirs par les services techniques de la mairie, quelques interventions ponctuelles sur le réseau de gaz ont été faites.

Il ne restait plus alors qu'à mettre en place la couche définitive d'enrobé et la signalisation.



La pose des réseaux électriques



Les nouvelles bordures sont posées



L'arrosage



Les trottoirs sont réalisés par les services techniques de la mairie

Compte tenu de la largeur de la chaussée, il a été impossible de faire intervenir plusieurs entreprises simultanément, cela explique la durée de ce chantier, que beaucoup ont trouvé trop longue. Dans l'ensemble, les relations entre riverains et entreprises ont été très bonnes, certains regrettent même la période des travaux, ayant beaucoup apprécié l'absence de circulation pendant 6 mois.

Il est nécessaire maintenant que tous les usagers de cette voie l'utilisent au mieux, en respectant le code de la route. La vitesse sur cet itinéraire est limitée à 50 km/h (cela ne veut pas dire qu'il est obligatoire de rouler à cette vitesse !).



Il a fallu beaucoup de patience aux riverains... Merci

Le fonctionnement du plateau de la mairie vieille change, il devient une zone piétonne, c'est à dire que le piéton a priorité absolue sur les automobiles et ce, sur toute sa surface, les stops sont supprimés et un régime de priorité à droite est adopté. A l'occasion de ces transformations, plus d'une trentaine de places de stationnement ont été aménagées, certaines font 2 mètres de large, d'autres seulement 1,80 mètres. Pratiquement toutes les voitures actuelles peuvent se garer sur cet espace, prenez

le temps de le faire. Il faut impérativement que les automobilistes ne stationnent plus sur les trottoirs, ceux-ci appartiennent aux piétons. Il est très difficile à une maman avec une poussette, à une personne âgée ou à un handicapé de descendre et de remonter sur le trottoir parce qu'un automobiliste a voulu se garer le plus près possible de chez lui. Il a été décidé en commission travaux que, dans un premier temps, une campagne d'information serait faite afin de faire perdre cette très mauvaise habitude ; et que par la suite cette faute serait verbalisée. Nous rappelons que le stationnement sur la chaussée n'est pas interdit, il est donc possible de ranger son véhicule le long d'un trottoir en respectant, bien entendu, les passages bateaux.



Le réseau d'assainissement a été modifié

Pour terminer, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce projet, du stade de la conception jusqu'à sa réalisation.

Il faut aussi remercier tous les riverains pour leur patience et pour avoir accepté les contraintes liées à ce chantier, souvent avec bonne humeur. Remercions également les habitants qui ont aidé à sa réalisation, certains ont donné une petite bande de terrain, d'autres un morceau de haie, d'autres

encore ont autorisé les entreprises à prendre de l'eau, de l'électricité... Merci aux riverains de la partie du chemin Del Prat allant du chemin des écoles jusqu'au rond-point de la mai-



Les réseaux aériens vont nous manquer...

rie. Une fois de plus ils ont été mis à contribution, les entreprises ayant entreposé devant chez eux des matériaux et des engins de chantier sans qu'ils ne bénéficient de ces travaux. Cependant, les subventions que nous demandions depuis deux ans au



La réalisation du tapis d'enrobé

Conseil Général pour ce secteur venant de nous être attribuées, nous entrons dans la phase d'étude à laquelle ils seront associés et la réalisation pourrait avoir lieu en 2005-2006.

Bernard ARAGON



C'est fini ! (pour cette partie)



INTERGÉNÉRATIONS

Des contes à la maternelle

Le « Rodelet occitan » a été convié plusieurs fois à l'École maternelle, pour participer à des activités collectives. « Voulez-vous raconter des histoires aux enfants, participer à notre projet contes ? » Oui... Et nous y sommes allés pour parler de Louison, du messor-

guier, de la mandra... personnages retrouvés de vieux contes occitans. Il faut parfois combler le fossé générationnel.

Cela s'est bien passé. Les petits, intrigués, se demandaient pourquoi de vieilles personnes souriantes, avenantes,

avec des airs de conspirateurs, venaient s'asseoir dans leurs classes avec des livres, des images, des jouets bizarres ou des instruments de musique baroque.

C'est quoi la langue que vous parlez ? Celle que l'on parlait autrefois à Auzeville.

Elle ressemble au français, à l'espagnol, à l'italien. Oui ! elles ont toutes la même origine, le latin.

Tous ont été intéressés. Une histoire, d'où qu'elle vienne, est toujours intéressante. Et nous aussi, nous avons été contents d'aller les voir de près.

Un membre du Rodelet occitan : Jacques CARBONNEL



Rencontres festives entre Petits et Grands

Au fil des ans, les mamies et les papies, sont venus raconter aux petits enfants de la maternelle l'histoire du petit ours et du petit garçon perdus dans la montagne. Ils ont aussi apporté beaucoup d'objets de l'ancien

temps, avec des noms bizarres (traduits aussitôt). Ils ont même, avec la participation des enfants, fait des crêpes qui furent dégustées sur place. On a même chanté et fait la ronde. Chaque année ils reviennent avec un nouveau sujet.

Les enfants curieux et intéressés partagent ainsi un moment chaleureux avec les « anciens » qui sont prêts, toutes générations confondues, à revenir avec plaisir.

Yvette LAFAILLE



Les rencontres petits/mamies

Au centre de loisirs maternelle 3/6 ans, nous avons l'habitude de recevoir, partager et correspondre avec les mamies.

Pourquoi ?

Tout d'abord parce que ce sont deux populations tellement différentes qu'elles sont complémentaires. Aussi, elles évoluent au même rythme et enfin, elles ont toutes les deux la même envie et le même besoin de communiquer et de s'ouvrir vers le monde extérieur. Chez les enfants, cette ouverture apporte une connaissance et assouvit cette soif de curiosités et de découvertes. Chez les personnes âgées, elle enrichit ce quotidien parfois trop routinier qui pourrait les entraîner dans un processus de lassitude et d'ennui.



Alors ces rencontres des enfants du CLSH maternelle avec les mamies sont explosives d'expériences enrichissantes.

Comment ?

Soit lors de sorties en commun sur des visites diverses et variées, soit lors d'invitations à des goûters ou des spectacles, soit sur des ateliers d'art plastique ou de créations manuelles.

Que du bonheur, lors de ces pauses dans la spirale du temps, qui permettent à deux populations tellement différentes d'être réunies pour des moments d'émotion et de fous rires.

Valérie RÉGIS



Une longue histoire

C'est une très vieille histoire que celle de l'amitié entre les petits de la maternelle et les « anciens » du Rodelet occitan. C'était il y a peut-être plus de vingt ans. Mesdames David, Roudière, Dumetz et Arduin ont amené leurs élèves voir une exposition d'outils et d'objets évoquant la vie d'autrefois. Les petits se sont passionnés pour cette évocation de leurs racines et les représentations du temps passé (de jeunes parents d'aujourd'hui s'en souviennent-

ils peut-être encore !). Depuis, tous les ans, se sont succédées les rencontres, crêpes de carnaval, fabrication du milla, danses avec un accordéoniste venu tout exprès, découverte d'instruments de musique avec Monsieur Frouvelle, découvreur et fabricant.

Et puis, il y a deux ans, les grands parents ont replongé dans leurs souvenirs d'enfance pour apporter aux petits d'aujourd'hui les jouets qu'ils aimaient

fabriquer eux mêmes : chevaux en fil de fer, voitures de course en caisse à savon, poupées en bouts de laine ou en coquelicot, barbe de maïs....

Nous nous réjouissons de cette réussite dans les relations entre générations et dans l'évocation et la survivance de la culture d'Oc.

Sylvette LAUZERAL

Sortir de la crèche est une véritable fête pour les enfants. Aussi essayons-nous de satisfaire au mieux ce besoin : faire du vélo sur la place de la Clape, escalader les jeux dans le pré, chercher le loup dans le petit bois ou y pique-niquer... Ces lieux sont proches et il suffit d'une ou deux personnes en plus pour nous y accompagner. En revanche, pour aller plus loin, l'encadrement nécessaire est plus important (1 adulte pour 2 enfants) et les parents ne sont pas toujours disponibles. Ils arrivent toutefois à se libérer pour les spectacles à Ramonville, les balades au marché ou autres sorties ponctuelles..

Pour la bibliothèque, que Mireille Soulé nous laisse utiliser avec beaucoup de gentillesse, nous avons depuis 4 ans trouvé une solution régulière : les « Mamies ».

Initialisé et chaque année réorganisé par Sylvette Lauzeral, cet accompagnement est vite devenu qu'une « solution » : une véritable occasion de rencontre entre petits et plus âgés.

Les plus grands de l'Eau Vive et les « Mamies » d'Auzeville se découvrent d'abord autour d'un goûter offert par l'un ou l'autre des groupes. Les enfants sont toujours un peu intimidés ce qui ne les a pas empêchés cette

année (cela tombait le 1^{er} avril) d'accrocher avec notre aide, des poissons dans le dos de ces aimables dames. Après cette première prise de contact, 3 ou 4 Mamies qui se relaient d'une quinzaine à l'autre, viennent chercher 8 ou 10 enfants et leur référente et tout le monde descend à la bibliothèque. C'est un moment très attendu des enfants qui ont très vite adopté ces accompagnatrices bénévoles. Faire le trajet avec elles, main dans la main, s'arrêter, regarder, discuter puis s'installer, choisir un livre et le lire sur leurs genoux ou à leur côté, enfin rentrer, tranquillement, le bisou, à bientôt.

Liliane, Bernadette, Lucienne ou Madeleine ... comment des liens ne se créeraient-ils pas ?

Ces relations sont tellement simples et joyeuses que nous aimerions les développer. Inviter nos amies à un pique-nique fin juin par exemple ou visiter l'expo de peinture d'automne avec elles. Si nous pouvions aussi motiver des « Papies », ils nous aideraient à jardiner ou se promèneraient avec nous. L'appel est lancé !

Ces moments de rencontre entre générations différentes sont des temps privilégiés, riches en moments forts, qu'il nous semble important de favoriser.

L'Équipe de l' « Eau Vive »

Sortie au Château de Lordat à Luzenac

Départ vers 8 heures. A la section du 3^e âge se sont joints Bert, Balarot, Madame Commenge, en tout une quinzaine de personnes et 25 enfants du C.L.A.E.

On commence par une visite de la ferme aux loups d'Orlu. On pique-nique et on s'amuse tous ensemble. Puis on grimpe au château des aigles. La montée est rude : on nous prête des cannes, on hisse les plus fatigués. Enfin les aigles nous offrent leur spectacle. Ils s'envolent, reviennent, se posent sur les épaules. En récompense, on les nourrit de poussins. Les enfants sont très gentils avec nous. Nous rentrons contents. La journée était bien réussie comme celles de Cahors, de Cordes, du jardin botanique de Martel, de Lautrec avec son moulin à vent.

Marinette DELGA,
Pauline LAURENT
et Lucienne MESTÉ



Résultats des élections à Auzeville

Cantoniales 2004

	21/03/2004		28/03/2004	
Inscrits	1745*		1744	
Abstentions	494	28,3 %	446	25,6 %
Votants	1251	71,7 %	1298	74,4 %
Blancs - Nuls	28	1,6 %	50	2,9 %
Exprimés	1223	70,1 %	1248	71,6 %
FN Michèle Guérin	75	6,1 %		
VEC Jocelyne Sarrailh	117	9,6 %		
SOC Louis Bardou	433	35,4 %	746	59,8 %
COM Christian Sempé	93	7,6 %		
EXG Alain Carbonnel	30	2,5 %		
UDF Jean-Marie Belin	118	9,6 %		
DVG Jean-François Flécher	21	1,7 %		
DVD Gilles Magrini	336	27,5 %	502	40,2 %
	1223		1248	

Rappel 1998

	15/03/1998		22/03/1998	
Inscrits	1705*		1705	
Abstentions	605	35,5 %	734	43,0 %
Votants	1100	64,5 %	971	57,0 %
Blancs - Nuls	49	2,9 %	43	2,5 %
Exprimés	1051	61,6 %	928	54,4 %
Jacqueline Violante	95	9,0 %		
Françoise Emery	69	6,6 %		
Louis Bardou	455	43,3 %	554	59,7 %
Christian Sempé	57	5,4 %		
Bernard Guegan	5	5 %		
Etienne Lourme	344	32,7 %	374	40,3 %
Gérard Massip	26	2,5 %		
Christian Dancale	0	0,0 %		
	1051		928	

Régionales 2004

	21/03/2004		28/03/2004	
Inscrits	1745		1744	
Abstentions	504	28,9 %	446	25,6 %
Votants	1241	71,1 %	1298	74,4 %
Blancs - Nuls	33	1,9 %	36	2,1 %
Exprimés	1208	69,2 %	1262	72,4 %
LGP Christiane Autigeon	12	1,0 %		
LGA Martin Malvy	553	45,8 %	749	59,4 %
LFN Louis Aliot	76	6,3 %	78	6,2 %
LXG Lucien Sanchez	44	3,6 %		
LXG Jean-Pierre Bataille	116	9,6 %		
LDR michel Valdiguié	157	13,0 %		
LDR Jacques Godfrain	250	20,7 %	435	34,5 %
	1208		1262	

Rappel 1998

	15/03/1998	
Inscrits	1705	
Abstentions	597	35,0 %
Votants	1108	65,0 %
Blancs - Nuls	49	2,9 %
Exprimés	1059	62,1 %
Pierre Fuzies	30	2,8 %
Alain Béneteau	478	45,1 %
Serge Laroze	85	8,0 %
Lucien Sanchez	25	2,4 %
Anne-Marie laflorentie	29	2,7 %
Marc Censi	387	36,5 %
Jean-Pierre Bastiani	25	2,4 %
	1059	

* Le nombre d'électeurs évolue peu en 6 ans (1705 - 1745).

Élections européennes du 13 juin 2004 à Auzeville

Participation de 59,14 % (60,23 % en 1999). Les candidats de la liste Sud-Ouest qui atteignent plus de 5 % sont : **K. Arif/PS (35 %)**, **M. Lamassoure/UMP (19,51 %)**, **J.M. Cavada/UDF (17,25 %)** et **G. Onesta/Verts (13,63 %)**. En 1999, obtenaient F. Hollande 33,75 %, D. Cohn Bendit 14 %, F. Bayrou 12,64 %, N.Sarkozy 11,08 % et C. Pasqua 10,97 % (chacun conduisant une seule liste nationale).

Le 7 gagnant, sous le signe de la rencontre ou « Expo cordiale et 7^e Art »

Nous avons tout fait afin que nos amis gallois gardent un excellent souvenir durant les deux jours de notre exposition. Jamais les créateurs d'art authentique n'ont si bien porté ce titre ! Des doigts de fées il y en avait ! Pensez donc, la laine tissée sur le rouet, il y a belle lurette que nous l'avions vue, et les jeunes



pas du tout. Mis à part le filage de la laine, on pouvait admirer bien d'autres ouvrages encore... Mais ce salon là, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne fut pas seulement une belle exposition composée de nombreux « authentiques », il y eut le véritable échange, échange d'art et d'amitié entre deux pays. La différence de langue n'a même pas semblé nous gêner une seule fois. Nos regards et nos sourires ont suffi pour nous comprendre et nos amis gallois ne manquaient pas d'humour.

Alors merci à vous chers exposants, ceux que nous connaissons depuis des années et les nouveaux qui exposaient pour la première fois, vos créations étaient comme à l'habitude de toute beauté. Quant au public, nous avons bien remarqué le pétilllement de satisfaction dans leurs yeux, il est vrai que les stands étaient riches en oeuvres diversifiées. Et toute notre reconnaissance à la Mairie d'Auzeville, dont le soutien a été apprécié de tous.

Le repas du samedi soir, au restaurant « La Bergerie » à Auzeville, servi par la très sympathique propriétaire Alexandra et son équipe, fut des plus conviviaux, le dialogue allait bon train et tous ont aimé, au dessert, la belle voix que Jane Euriell nous a offerte pendant son récital.

Le dimanche après-midi, nous nous sommes bien amusés avec la prestation du caricaturiste Boris Lamy qui a croqué les frimousses des enfants... et des adultes... il y avait parmi eux quelques gallois !

Ah ! La 7^e du nom quel souvenir ! Le chiffre 7 comme 7^e Art, justement parlons-en : 15 jours avant l'expo, l'association REMI présentait le 30 avril ses « RENCONTRES CINÉMA ». Nous n'avons pas chômé.

Toutefois il faut bien reconnaître que la passion fait faire bien des choses !

L'association REMI a recommencé ses « Rencontres Cinéma » en présence

d'un fidèle public qui a apprécié l'ouverture de séance à coup sûr inattendue. Levons notre chapeau pour l'excellente prestation de Boris Lamy, qui, dissimulé derrière un grand tableau en laissant apparaître uniquement ses mains, a dessiné en quelques minutes le

portrait de Charlie Chaplin.

On a enchaîné aussitôt avec un documentaire sur le premier record de vitesse du TGV : 380 km/h en 1979.



Ah ! Le train ! Que de délicieuses sensations chères à beaucoup de cinéastes ! Nous y reviendrons dans un autre article.

La 2^e partie était menée par le conférencier-réalisateur Serge Guiraud déjà venu l'année dernière. Il nous a présenté cette fois-ci des couleurs du Brésil moins connues que celles du carnaval de Rio, mais toutes aussi intéressantes : les fêtes en Amazonie brésilienne de Parintins et le Cirio du Belem.

A l'instar de cette projection, Serge Guiraud, homme de conviction a ouvert le débat sur les différents problèmes de ce pays.

Que seront les prochaines rencontres ? Une grande idée est dans l'air ...Chut ! Attendons la rentrée !

michel louis boutaud



Jumelage Broughton and

Compte rendu du voyage dans les Pyrénées les 18 et 19 mai 2004

Nos amis Gallois souhaitaient connaître les Pyrénées orientales, nous voilà donc partis, ce matin du 18 mai, pour un séjour en Cerdagne française. Dès l'autoroute, la vue sur les cîmes enneigées aiguise notre appétit.

Rendez-vous avec notre guide pour une visite du musée de cerdagne : « la ferme Cal mateu » du vignier de Cerdagne. Nous apprenons que cette maison de maître est aussi lieu du pouvoir ; elle a appartenu, depuis 1667 jusqu'à la révolution française, à la famille Sicart dont sont issus les viguiers de Cerdagne, représentants du roi de France, nommés à la suite du traité des Pyrénées (1659). Une dynastie de viguiers, recevant les doléances de la population, s'est succédée dans cette demeure.

La visite guidée permet de découvrir les bâtiments d'habitation faits de schiste et de granit, symbole du prestige de la famille Sicart, le jardin potager, la basse-cour et les anciens bâtiments d'exploitation de la ferme (grange, étables...), mais aussi la plus haute vigne d'Europe (1300m) ; Tim et Mary pensent revenir pour la prochaine vente aux enchères des quelques bouteilles produites !



Il est enfin là le petit train jaune !

Après avoir suivi les routes sinueuses, départ pour Mont-Louis la Cabanasse où, tel des enfants, nous attendons « le petit train jaune » pour la descente vers la vallée de la Têt. Soleil et verdure sont de la fête, les photographes ne savent plus où donner de la tête et malgré un certain roulis, ils fixent de splendides paysages escarpés, rochers fleuris, villages perchés, lacets sinueux, majestueux ouvrages d'art sans lesquels nous ne serions pas là, admirant cascades, torrents, vallées, sommets...

Et enfin, Villefranche de Conflent et ses remparts imposants. Les boutiques d'artisanat et de gourmandises nous tendent les bras, l'ombre des terrasses de café est très appréciée...

Puis il est temps de reprendre le chemin

inhabituelle, nos amis gallois sont devenus des « pros » dans la dégustation du muscat au « pürü » (gourde catalane en verre). Sous l'effet de la sangria, du vin blanc et du Rivesaltes, musique et danse nous invitent à la fête... Mary en a oublié son allergie au fromage !

Le lendemain, accompagné de son astre



Tout le monde est là... souriez !

de la Cerdagne, ne faussant plus compagnie à notre sympathique chauffeur. Mont-Louis et sa porte de France nous ouvrent les bras, bienvenue à l'hôtel pour une soirée bien méritée. Une sangria en guise d'apéritif s'imposait, suivie d'une raclette bien garnie. Le « Rivesaltes » coule dans les gorges d'une manière

favori, le four solaire d'Odeillo nous dévoile tous les secrets de l'énergie solaire. Dans un cadre magique, les inventions extraordinaires de célèbres scientifiques nous sont dévoilées. Les applications et réalisations sont nombreuses et étonnantes dans le domaine de l'environnement notamment. Nadia-



Tim préfère les vins français aux vins Gallois...

Bretton

Louise accepte et réussit fort bien la traduction des discours scientifiques de notre guide, relayée par Tim, très attentif et tout aussi compétant. (Nos amis gallois avaient auparavant assisté à un diaporama en anglais).

Devant un morceau de bois que l'énergie solaire permet d'enflammer, certains sont émerveillés, d'autres préfèrent la douceur de l'ombre des arbres et la vue du Cambre d'Aze enneigé. Heureusement, l'énergie solaire conduisant à tout : un ventilateur sous la visière d'une casquette équipée de minis panneaux solaires, nous voilà en route pour le Capcir, ses lacs de Matementale et Puyvalador, ses pistes de ski partiellement recouvertes de neige.

Une halte déjeuner s'impose, un accueil chaleureux nous est réservé dans la tanière de l'ours* à Formiguères, le village de Françoise, notre guide.

Après une excellente pause, retour au bus pour la descente du Carcanet. Ici, le minéral se reflète dans le défilé de Pierre Lys, où la rivière Aude serpente avec ardeur ; la végétation nous offre de multiples nuances.

À la vue des premières vignes, en approchant de Limoux, soudain les esprits quelque peu assoupis pétillent, la blanquette n'est pas une inconnue pour nos amis Gallois. Le temps nous manque pour une dégustation, car Mirepoix nous attend. Sa place principale, entourée de maisons colorées (fin 13^e S.-15^e S.) dont le premier étage s'avance sur des couverts en charpente, offre avec son jardin public, sa cathédrale, ses boutiques et ses cafés, une halte de choix.

Hélas notre superbe virée se termine, mais que de souvenirs à partager avec nos amis du comité de jumelage et nos familles. Merci à nos amis Gallois nous ayant permis de partager tant de plaisirs et au prochain voyage au pays de Galles !

* *L'auberge de la Tutte*

**Françoise PERARNAUD
et Christine ARAGON**

Séjour des gallois à Auzeville du 13 au 20 mai 2004



Nos amis, au nombre de quinze, sont arrivés à Blagnac, jeudi 13 mai, en début d'après-midi. Après des retrouvailles et des présentations, des voitures devaient les acheminer jusqu'à Auzeville où ils furent reçus dans des familles ou à l'hôtel. Dès le soir, un dîner d'accueil réunissait Gallois et Auzevillois. Le lendemain, à leur demande, nous les conduisons au château de Cassaigne dans le Gers, où la visite et les dégustations variées se firent dans la bonne humeur. Le but principal de la visite eut lieu le week-end des 14 et 15 mai : l'exposition d'Artisans de l'Association REMI à laquelle dix artisans gallois participaient. Leur contribution était remarquable par la qualité, l'originalité et le bon goût : bijoux, foulards peints sur soie, filage de la laine, tricotage, patchwork, broderies au point de croix ou en perles et une technique tout à fait particulière : le « quilling » qui consiste à découper de très fines bandes de papiers de couleur, puis à les enrouler ou les plisser de diverses manières et à les disposer pour en

faire les dessins de cartes de vœux ou le décor de boîtes.

Lors de l'inauguration faite par Bernard Raynaud, maire adjoint et par M. Boutaud, président de l'association REMI, notre président Bernard Saboureau nous fit le plaisir de venir dire quelques mots. Gerdal Gaspard assura la traduction simultanée et Claire Boland la traduction du programme, dont trois exemplaires furent manuscrits, blasonnés, calligraphiés et remis aux personnalités. Un cocktail fut ensuite apprécié de tous et la journée se termina par un dîner à la Bergerie réunissant Gallois, artisans et Auzevillois. L'exposition se poursuivit le dimanche. Détente et shopping le lundi avant le voyage de deux jours dans les Pyrénées qui vous est raconté ci-après. Le jeudi, quelques dernières courses et détente dans les familles avant le départ avec des bagages... bien chargés ! Merci aux familles et à tous ceux qui ont hébergé, reçu, véhiculé, accompagné, aidé nos amis qui sont repartis heureux et sans qui ce séjour n'aurait pu être réussi.

Nicole DUMAS

Des brunes, des blondes...

... mais aussi des blanches, des ambrées, voire une biérataise à la violette, et j'en passe !



Après un Salon très réussi en 2003, juste après avoir transporté ses pénates dans notre commune, le CAB confirmait ! Le Club des Amis de la Bière (CAB) remettait ça et c'était la foule des grands jours au Foyer Rural !

À l'unanime satisfaction du nombreux public (certains avancent même le chiffre de 1000 entrées) ! Une ambiance festive et bon enfant, 11 brasseurs de la région Sud-Ouest (et un Orléanais égaré !)

manifestement désireux de faire partager leur passion, et les membres du CAB courant comme chiens de berger, voulant à tout prix réussir leur principale manifestation de l'année !

On avait fait ce qu'il fallait côté medias et le programme était éclectique et didactique, comme il se doit quand on est une Association : dégustations bien sûr, mais aussi démonstrations de brassage, initiation à la dégustation, expositions de « tout ce qui tourne autour de la bière », conférences, films, utilisations culinaires du breuvage en question, et jeu quizz pour voir « qui a bien retenu »...

Bref, un Salon comme on en voudrait d'autres !

Ici et là, on entendait même le souhait que le CAB prolonge son effort en informant sur les filières pour se procurer ces bières régionales, sans avoir à attendre le prochain Salon.

Jean-Marie DESTOMBES



Go-Elan Gym

Deux titres de championnes de la zone Sud-Ouest par équipes et une vice-championne de France !

Les gymnastes des Go-Elan Gym, du foyer rural d'Auzeville et de la MJC de Castanet, se sont particulièrement distinguées cette saison en remportant de nombreux titres individuels et par équipe.

En équipes, les gymnastes des Go-Elan concourent dans deux niveaux de compétition. En division régionale, l'équipe toutes catégories est **championne départementale** et l'équipe minime/cadette **vice-championne départementale**. Ces deux équipes évoluent sous la coupe de Nadège Pitton. Les équipes benjamines, entraînées par Emeline Mattivi, se classent 4^e, 5^e et 6^e aux départementaux. Quant aux poussines, encadrées par Alexandra Bauzel, elles terminent à la 9^e et 10^e place.

En division fédérale, les équipes toutes catégories et benjamines, entraînées respectivement par David Benoist et Véronique Collet, réalisent une performance de taille en remportant toutes deux le titre de **championne interrégionale** (zone Sud-Ouest).

Les gymnastes engagées en compétition individuelle se sont également montrées sous leur meilleur jour cette saison. En benjamine, Manon Arcari est championne



départementale, Manon Bézard 4^e, Léonie Andrieu 5^e, Margaux Monier, 6^e et Margaux Desrosier 9^e.

En minime, Léna Clément, engagée en

Coupe Détection 2, remporte le titre de **championne de la zone Sud-Ouest** et valide sa coupe détection. Mais surtout, **Catherine Van Baelen** en junior et **Anne Souquet** en cadette ont réalisé d'excellentes performances aux championnats de France (catégorie fédérale). Catherine Van Baelen, qui y participait pour la seconde fois, termine à la 9^e place après une très bonne prestation. Quant à Anne Souquet, elle réalise une performance remarquable pour sa première participation aux championnats nationaux : à son meilleur niveau à tous les agrès, elle emporte la seconde place et devient **vice-championne de France**. Des résultats amplement mérités pour ces trois gymnastes et leur entraîneur, David Benoist.

Léna, Anne et Catherine, qui combinent avec succès leurs études et leur entraînement sans bénéficier d'aménagements particuliers, démontrent ainsi qu'il est possible de parvenir au meilleur niveau à **force de sérieux et d'enthousiasme**.

Les excellents résultats de cette année témoignent de l'investissement de toutes les gymnastes et récompensent aussi la compétence et le dynamisme de David Benoist, responsable technique du club, et de toute son équipe d'entraîneurs.

L'année prochaine, pour poursuivre son développement, les Go-Elan deviennent une association indépendante. En effet, même si les relations avec la MJC de Castanet et le foyer rural d'Auzeville sont excellentes, l'essor des activités de la section gym nécessite dorénavant une structure plus adaptée.

Christine MENNESSON



Les inscriptions auront lieu le Samedi 4 septembre 2004, au petit gymnase du collège à Castanet, de 9h à 12h pour les anciens et de 13h à 16h pour les nouveaux.

Pour tous renseignements, contactez Christine Mennesson au 05 34 66 03 66.



Des nouvelles du Foyer Rural

Le 23 avril dernier s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du Foyer. C'est un événement important dans la vie du Foyer, malheureusement cette importance échappe à la majorité écrasante de ses adhérents puisque seulement 45 personnes étaient présentes ce soir là.

Mais pourquoi se désoler ? C'est maintenant partout pareil et il vaut mieux rester positif !

Je ne tiens pas à faire ici un compte rendu exhaustif de cette assemblée mais plutôt en dégager les idées fortes et vous donner les perspectives d'avenir.

Dynamisme

Ce qui me paraît le plus important c'est de vous dire l'enthousiasme et la vitalité qui se dégageait lors de l'exposé succinct qui a été fait par chacun des responsables des 25 activités du Foyer : on sent bien l'attachement profond de tous ces bénévoles à faire fonctionner du mieux qu'ils peuvent leur activité, qu'elle soit sportive ou culturelle. Bien sûr tout n'est pas rose et la plainte ou le regret le plus souvent exprimé est le non renouvellement des bénévoles, l'indifférence et le désengagement de la majorité des adhérents qui se comportent de plus en plus en simple consommateurs. Malgré cela nos sections fonctionnent bien, la fréquentation reste stable et la qualité des enseignements prodigués est bonne, compte tenu de la satisfaction souvent exprimée par les participants.

Les Go-Elan s'envolent !

Nous avons pourtant des soucis. Le premier, et non des moindres, nous vient des Go-Elan (section GAE, Gymnastique Artistique Enfants) : nous avons appris, quelques semaines avant l'AG, que ses responsables avaient pris la décision de quitter le Foyer à la rentrée prochaine.

Rappels du fonctionnement de cette section : créée en 1990 au Foyer d'Auzeville, elle s'est transformée en club associé à Castanet en devenant, à partir de 1994, membre de la MJC et du Foyer Rural (à 50-50 %). Ceci était dû en partie par le nombre croissant d'enfants originaires de Castanet et par le manque de plages horaires dans le gymnase d'Auzeville, l'appartenance à la MJC offrant ainsi l'utilisation des gymnases du CES. Les

subventions de fonctionnement étaient partagées à égalité par la MJC et le Foyer, les dépenses d'investissement en matériel partagées également à égalité entre les municipalités de Castanet et Auzeville.

Nouveaux événements : depuis septembre 2003 les relations Mairie de Castanet - MJC se sont très dégradées (je n'entrerais pas dans le débat) au point que la situation de la GAE est devenue intenable : si elle reste MJC + Foyer, elle ne recevra plus aucune subvention de Castanet, soit directe soit via la MJC. Sa seule solution pour survivre est de se constituer en club indépendant afin de pouvoir prétendre à une aide de Castanet (solution conseillée par la Municipalité de Castanet). La participation d'Auzeville sera alors décidée par le Conseil Municipal lors du vote du budget. Le Foyer Rural perd ainsi une section fort dynamique et nous le regrettons d'autant plus par les souvenirs de sa création ici même et de l'élan que ses dirigeantes auzevilloises (Odile Blanc et Catherine Vesco) ont su lui donner pendant ses premières années (passage de 80 à 180 enfants entre 1990 et 1995). Mais nous pouvons imiter le titre donné par Stéphane Lelong dans La Lettre lors du départ du Basket en disant : la GAE se sauve ! C'est bien vrai dans les deux sens du verbe.

L'impact sur le fonctionnement du Foyer ne sera pas très important : nous perdons une vingtaine d'enfants adhérents (sur un total d'environ 150 inscrits à la GAE) et nous gagnons l'arrêt du travail de gestion pour 5 intervenants sportifs (embauche, contrats, fiches de paie, etc.) sur les 20 qui animent les différentes sections.

Poussez les murs !

L'autre souci, partagé par beaucoup de responsables de sections, c'est le manque de locaux. La bibliothèque, avec ses 170 adhérents plus 80 enfants, se trouve trop à l'étroit. La Musique réclame des salles pour l'enseignement du solfège, du piano et de la guitare. La salle du 1^{er} étage est prise tous les soirs de la semaine et il ne reste que les fins de semaine pour pouvoir organiser une réunion ou une soirée. Il manque des endroits pour ranger, en sécurité, le matériel fragile ou onéreux de plusieurs sections. Dans son discours de fin d'Assemblée, Monsieur le Maire a pris bonne note de nos demandes. Il nous a promis la réouverture, après remise en état sommaire durant cet été, des salles du rez-de-chaussée de la Mairie-Vieille. D'autre part il nous a indiqué que le projet de salle à La Durante n'était pas abandonné, mais en attente d'une subvention du Conseil Général qui sera notifiée, si accordée, avant la fin de l'année.

En plus de ces promesses, je pense qu'il faudra continuer à étudier, en concertation avec les services techniques de la Mairie, les possibilités d'extensions et d'aménagement du Foyer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les « officiels »

Au cours de l'Assemblée, nous avons procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration, avec 4 nouveaux cette année (voir liste avec *). À l'issue de ce vote, le Conseil a élu son nouveau Bureau. Je profite de l'occasion de cet article pour vous donner listes du CA et du Bureau :

- Le Conseil d'Administration 2004 du Foyer Rural :

- BÉRNE Sébastien
- BLANCHARD Alain
- CARBONNEL Jacques
- CAZIN Anne
- DE SOLAN Jacqueline
- GAUDEL Alain
- HANNOYER Marie-Laure
- LAGARRIGUE Josiane
- LAMBOEUF Chantal
- LE DU Patrick *
- LELONG Stéphane
- LLUCH Guy *
- LUQUET Marie-Hélène
- MICHEL Solange *

- MICHI Janine
- MONCHY Denis
- PINAUD Christel
- REULET Jean-François
- RICOEUR Suzanne *
- SOULE Jean-Claude

- Le nouveau Bureau 2004 :

- Président : MONCHY Denis
- Vice-présidente : DE SOLAN Jacqueline
- Secrétaire : PINAUD Christel
- Trésorières : LAMBOEUF Chantal MICHEL Solange

Le programme

Comme cela avait été décidé l'année dernière, la présidence du Foyer est prise pour une année. Nous voulons ainsi proposer à un plus grand nombre l'expérience enrichissante de participer à la conduite d'un Foyer tel que le nôtre, tout en supprimant la peur pour certains de se voir embarqués dans une fonction à durée très longue. Pour mener à bien cette idée, il faut renouveler le plus possible le Conseil d'Administration et y amener sans cesse de nouveaux membres. C'est à cette tâche que j'ai décidé de m'atteler durant cette année.

Une autre priorité sera de resserrer les liens entre les adhérents et les bénévoles qui gèrent l'Association : il faudra multiplier pour nous, membres du Bureau, mais aussi pour les Administrateurs, les occasions de rencontrer les adhérents sur leur lieu d'activités afin d'essayer de les intéresser à la vie du Foyer, à ce qui se passe dans les sections voisines, au travail que nous faisons au Bureau, et les amener ainsi, pour certains, à prendre des responsabilités soit au sein de leur section, soit au sein du Conseil d'Administration.

En ce qui concerne la gestion, nous avons pris note des critiques formulées contre le rapport financier qui paraît trop technique pour beaucoup et donc incompréhensible. Nous allons nous attacher à produire un bilan plus simple à lire. Nous mettons aussi à l'étude une actualisation des cotisations prenant peut-être en compte le lieu d'habitation de l'adhérent. Ceci se fera en concertation entre les Administrateurs et les responsables de sections au cours d'un prochain CA.

Manifestations

Les nouvelles du Foyer ce sont aussi et surtout les belles manifestations que nous avons organisées et que nous projetons d'entreprendre. Citons la traditionnelle fête de village de début octobre, « Jour de Fête », avec son vide grenier, ses animations de rue, l'apéritif musical et le repas. Le Carnaval des enfants,



organisé chaque année en coordination avec les écoles et les CLAE, regroupe toujours beaucoup d'enfants et parents, et fait le bonheur des personnes âgées de la Maison de Retraite chez qui se termine le cortège. La Soirée Jeunes, avec scène ouverte pour les petites formations musicales remporte un franc succès, et nous y sommes d'autant plus attachés que nous voyons chaque année plus de jeunes acceptant de s'investir et de participer efficacement à son organisation (cf. La Lettre n°60 pour les photos).

La « LAN Party » (nuit de jeux en réseau) est aussi un bel exemple de la participation des jeunes, de leur ouverture au public non initié à l'informatique (ils ont proposé cette année une après-midi découverte d'Internet) et nous en sommes à la 2^e édition après celle des 14/15 mai dernier (50 participants - voir photos). Je veux enfin citer toutes les sections qui s'ouvrent vers l'extérieur pour organiser des manifestations : exposition de dessins, stages de danse, sorties vélo, soirées diapos montage, voyage des aînés, concert de la Chorale, représentation théâtrale, pique-nique modélisme naval, sorties cinéma, etc. (pardon pour celles oubliées !) Dans les projets, outre la reconduite de toutes les animations citées, nous envisageons d'organiser un rallye touristique à la rentrée prochaine.

Denis MONCHY

Notre animatrice a 10 ans !

Bon anniversaire Maud ! En effet voici 10 ans que Maud Maleville tient le poste d'animatrice puis responsable de l'animation au Foyer Rural. À cette occasion je suis allé l'interviewer :



- Comment as-tu débuté au Foyer ?

Le Foyer m'a embauchée à mi-temps en janvier 1994. Deux ans après, la Municipalité a proposé de m'intégrer dans les services communaux et de me mettre à disposition du Foyer. Je suis très attachée à la notion de service public et c'est pour cela que j'ai accepté d'entrer à la Mairie d'Auzeville.

- Avant cela, le Foyer, tu connaissais ?

Bien sûr ! Déjà, toute petite, je fréquentais la section d'anglais, puis le basket pendant l'école primaire. J'ai ensuite repris, avec Guillaume Thibault, la section volley et j'ai été Administrateur.

- Parle moi de ton métier d'animatrice au Foyer.

C'est un travail très varié, il y a beaucoup de contacts avec le public, les adhérents, les animateurs, et c'est tout cet ensemble qui me plaît. J'ai une grande liberté et la confiance des responsables du Foyer quant au choix et à l'organisation des manifestations. Cela peut être très prenant et on travaille souvent les week-ends. Le fait d'œuvrer avec des bénévoles rend en général les relations plus détendues. Depuis que je travaille au Foyer Rural j'ai remarqué que tout le monde va vers le même but de façon désintéressée. J'étais bénévole au Foyer à la section volley. J'ai maintenant la chance de pouvoir davantage m'investir dans ce que j'aime tout en étant rémunérée.

Les personnes que je côtoie le plus souvent sont des gens que je connais depuis fort longtemps, le « noyau », et c'est devenu ma deuxième famille !

- Tu travailles aussi pour la Mairie ?

Oui, je travaille 5 heures par semaine au service de la Mairie et 30 heures de mise à disposition du Foyer. Je suis donc employée territoriale. J'ai le titre de responsable de l'animation socioculturelle. À ce titre je participe entre autres aux manifestations organisées par la Commission Animation et Vie locale en apportant mon aide, je m'occupe également de tout ce qui concerne la réservation du matériel et suis à la disposition des associations de la commune pour une aide ou un conseil lors de la préparation de leurs manifestations.

- Après 10 ans passés au Foyer, éprouves-tu une certaine lassitude ?

Pas du tout ! j'essaie d'innover, et ça marche ! donc ça me passionne et j'ai encore beaucoup à découvrir.

Section Judo

La section Judo du foyer rural d'Auzeville, après avoir accueilli un nouveau professeur cette saison, opérera de grands changements dès la rentrée prochaine.

En effet, et pour faire face à une demande de plus en plus importante, deux nouveaux cours viendront s'ajouter aux cours existants déjà.

Un cours enfant et un adulte seront donc proposés le vendredi en plus des cours du mercredi.

Le cours enfant privilégiera la notion de judo éducatif, comme c'est aujourd'hui le cas, en amenant l'enfant à avoir une

dépense physique importante dans le respect des règles et des autres et ce à travers une démarche ludique pour l'enfant.

Le cours adulte sera destiné à ceux qui veulent reprendre une activité physique et avoir connaissance de techniques de défense mêlant judo et jiu-jitsu, art martial pris comme base par tous les arts martiaux japonais (judo, karaté, aikido, etc). Le but sera ici d'apprendre des techniques de self-défense et ce par la pratique d'un sport très complet physiquement.

Afin de rencontrer les responsables de la section et d'initier les enfants au judo,



une journée portes ouvertes s'est déroulée mercredi 16 juin après-midi.

Tous les petits judokas du club étaient au rendez-vous avec Guillaume, leur professeur, pour partager ce moment de convivialité.

Le Foyer Rural

Pauline LAURENT, doyenne du foyer rural



L'air pur d'Auzeville est favorable à la longévité !

La preuve, la doyenne du foyer rural ; madame Pauline Laurent a fêté ses 90 printemps à l'issue du cours E.M.M.A. (Équilibre, Mémoire, Motricité, Assouplissement) dans les locaux du foyer en présence de membres du bureau et de ses amies sportives, en levant le verre de l'amitié.

De même, le club des Aînés, animé d'une façon très chaleureuse et conviviale par Denise Levade et Jacqueline Touja, l'a ovationnée pour son anniversaire, au cours d'un savoureux goûter.

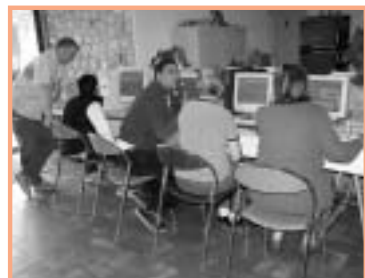
Toutes nos félicitations et vœux multiples sont adressés à Madame Pauline Laurent à qui nous souhaitons de nombreuses années en si belle forme.

Jacqueline de SOLAN



La Lan Party n°2 a fait le plein

Cette année, 50 bons amateurs venus du grand Sud-Ouest mais aussi des auzevillois se sont mesurés dans une ambiance ludique et très conviviale au Foyer Rural autour de jeux vidéo. Le samedi après-midi, Frédéric Watson était là, à disposition des néophytes mais aussi des avertis d'Internet pour étendre leurs connaissances. Devant un tel enthousiasme, nous nous sommes tous donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Atelier d'initiation ou de perfectionnement à Internet



Interrogations sur le projet de la Durante et autres salles de réunions

1- De la nécessité d'une salle des fêtes

Notre association prend acte des décisions que prend la Municipalité, mais sur ce projet, quel qu'en soit l'avancement au moment où nous écrivons, nous estimons nécessaire de dire que nous demandons qu'un ensemble de précautions soit pris sur ce sujet.

Nous avons en effet entendu évoquer un projet de près de 700 000 € pour l'aménagement de la Durante. Certes, il ne s'agit pas encore d'une décision définitive mais la demande de subventions nous paraissant lancée, c'est un projet qui a de grandes chances de se faire. Il est donc nécessaire et urgent pour nous d'exprimer nos réserves à l'égard de ce projet, d'autant plus que, pour des raisons évidentes, les riverains sont inquiets pour les nuisances induites, en terme de bruit et de circulation de voitures.

Des interrogations d'ordre technique...

Sur le plan technique, nous comprenons qu'il s'agit d'aménager dans un ancien bâtiment une salle de 200 m² environ avec dépendance cuisine ou service sur un terrain qui ne permet pas d'extension future avec peu de place pour des parkings. La municipalité justifie cette démarche par le fait que ce bâtiment existe et que l'on pourra le louer. Une alternative évoquée serait un ensemble neuf sur un espace beaucoup plus vaste. Un terrain a été réservé à cet effet derrière la nouvelle Mairie, qui pourrait permettre l'extension en cas de besoin.

Toujours sur l'aspect technique, nous considérons d'abord que devant un immeuble ancien, qui de plus est occupé au moins partiellement, il faut être prudent car les travaux de rénovations réservent souvent des surprises désagréables, entraînant des consé-

quences financières pouvant être conséquentes, voire catastrophiques. Des travaux de consolidation semblent s'imposer, et pour les mêmes raisons nous nous demandons s'ils sont raisonnables et financièrement maîtrisés. Le projet prévoit aussi, nous semble-t-il, un aménagement avec des plafonds très hauts qui peuvent poser des problèmes d'acoustique et surtout rendre le chauffage particulièrement coûteux.

Des interrogations d'ordre financier...

Une location éventuelle doit permettre d'amortir le coût de fonctionnement. Or, qui dit location dit surveillance, état des lieux, cautions... etc... Tout un système qui entraînera des frais pour une rentabilité très incertaine. De plus, l'isolement de ce bâtiment placé au fond du parc près de la route nationale rend sa surveillance difficile. Il n'est pas prévu de gardiennage. Des détériorations risquent de se produire rapidement, et prévoir des expositions dans un tel lieu ne paraît pas très sûr non plus.

Des précautions raisonnables...

Devant toutes ces objections et ces risques, nous demandons explicitement à la municipalité d'appliquer le principe de précaution minimal qui devrait prendre en compte les points suivant :

- Une étude comparative doit être menée, y compris sur l'aspect financier, entre ce projet de rénovation de la Durante, et celui de la réalisation d'un bâtiment neuf. Cela permet de bien préciser au préalable et de façon claire quels sont les objectifs poursuivis, ainsi que les possibilités d'évolution ultérieures, permettant par exemple de réaliser des travaux par tranches successives en fonction de l'évolution des besoins et avec des coûts maîtrisés.

- Réaliser une consultation des habitants pour recueillir leurs besoins et leurs souhaits.

2- De la nécessité de salles de réunions

Des questions se posent également sur les besoins difficiles à satisfaire, de salles de réunions. Actuellement il faut parfois s'y prendre deux mois à l'avance pour obtenir la seule salle réellement disponible, celle du foyer social. Répondre à ces questions permettrait de redéfinir l'usage possible des salles à la Mairie Vieille, s'il s'avérait que certaines, comme l'ancienne salle du conseil municipal, étaient sous-employées.

La municipalité dispose de suffisamment d'espace pour ses services dans la nouvelle mairie qui a été étudiée et construite en conséquence, personne ne serait choqué que soit renforcée la vie sociale et associative de la Commune en rendant disponibles à cet effet un bon nombre des salles de l'ancienne mairie.

Nous avons par ailleurs entendu parler d'un autre projet que nous avons du mal à comprendre : une transformation de la salle du foyer social, avec l'enlèvement du mur du fond et le déplacement du bar pour gagner quelques m². Le jeu en vaut-il la chandelle et les frais à engager ne sont-ils pas disproportionnés vis à vis du gain espéré ?

Gérard KIHN, Jean Paul DENIER

Association de défense
et de sauvegarde du site
et de la qualité de la vie
à Auzerville

À quoi bon des dégustations œnologiques ?



En réponse à cette question, le plus grand nombre de nos concitoyens hausse sans doute d'abord les épaules. Puis, s'ils cherchent un peu plus profondément la raison de leur réaction, ils diront peut-être quelque chose comme : « J'aime le bon vin, celui que je réserve pour les grandes occasions, ou que j'ai plaisir à faire goûter à des amis... »

C'est aussi comme cela que j'ai réagi longtemps. Parmi les vins blancs, j'appréciais plus particulièrement le gewurztraminer ; en vins rosés le cabernet d'Anjou m'impressionnait, et en vins rouges c'était le madiran, le cahors et le saint-émilion qui avaient mes faveurs...

J'avais aussi simplement mis sur mon ouverture d'esprit d'apprécier pendant notre long séjour au Maroc, certains vins plutôt que d'autres, que ce soit le gris de Boulaouane, ou certains vins rouges de Guerouane, de la région de Meknes...

Puis vint le jour où je me suis laissé tenter à aller à des dégustations œnologiques, à partir d'une motivation plutôt banale : la curiosité. Ce ne fut pas un coup de foudre, mais le début d'un intérêt qui se mit à grandir de façon progressive, bien qu'après coup, il me sembla que j'étais tout disposé à le faire.

Les connaissances œnologiques que l'on acquiert ainsi, offrent plusieurs avantages : le premier permet aux

amateurs de vins de savoir pourquoi ils en préfèrent certains plutôt que d'autres, le second se situe dans la dimension sociale puisqu'elle donne à toute personne les éléments pour avoir une conversation avec d'autres sur les plaisirs comparés offerts par des vins différents, plaisirs à partager entre amis ou entre personnes qui s'apprécient, éventuellement jusqu'à la notion biblique (le pain et... le vin) de la communion.

Puis avec le temps, avec l'exercice mesuré et progressif, doit normalement commencer le début du plaisir presque épicurien du goûter de sensations raffinées, si appréciables que l'on devient capable de les énumérer, de les décrire, avec l'énoncé des joies et plaisirs qu'elles procurent, avec leurs parfums, leurs longueurs ou leurs rondeurs...

Et quels sont ces éléments de connaissance qui permettent un tel itinéraire, pouvant mener un potentiel soiffard banal à devenir un amateur sensible, averti ou éclairé des réussites de la vigne ?

Les trois étapes de la dégustation

Tel un parcours d'initiation sensorielle, la dégustation œnologique se fait en trois grandes étapes : par l'œil : regarder

le vin, sa couleur, sa transparence, sa brillance, ses reflets... ; par le nez : ses arômes, qui font penser à des fruits ou des fleurs, plus charnelles, mélangées ou plus complexes... ; par la bouche : saveurs acides, sucrées, tanniques, boisées, mélangées ou complexes...

Pour ce qui est des arômes, on vient assez spontanément à faire des associations avec des arômes connus. Pour le vin blanc on trouve le type floral : acacia, aubépine, œillet... ; végétal : herbe, fougère, buis... ; fruité : pomme, pêche, poire, agrumes, fruits exotiques... Pour le vin rouge, le type floral donne des senteurs de violette, de rose, de pivoine ; le végétal : le poivron vert ou rouge, l'humus, le cassis... ; le fruité : les divers fruits rouges : mûres, cerises, fraises, myrtilles, framboises, cassis... ou d'autres encore : bananes parfois...

Et puis derrière cette sensualité du vécu et de la rencontre, on apprend, par la théorie et/ou le verre à la main, que le ressenti d'un vin vient d'abord du cépage, c'est-à-dire de la variété de raisin dont le vin est issu.



Le nez des vins pour humer ses arômes

Un gewurztraminer a un nez floral intense entre l'iris, la rose ou le genêt, un fruité parfois proche des mirabelles cuites ; un chardonnay fait penser à l'acacia, à l'églantine ou au chèvrefeuille, au miel aussi. Et puis avec l'âge des vins, les nez et les bouches évoluent aussi. Le chardonnay, cépage typique des grands vins blancs de Bourgogne, « élevés » en barriques de

chêne, prennent alors des arômes de fruits secs, de noisettes, de fleurs fanées, arrondis de notes miellées, qui le destinent à la conservation pour le paradis, si ce n'est pour l'éternité...

Pour les vins rouges, les arômes des vins jeunes surtout, peuvent être floraux : violette ou pivoine pour le pinot ou le gamay ; ils peuvent être de fruits rouges, ou de fruits à noyaux : prune, abricot ou cerise, ou végétales comme le poivron vert typique du cabernet fréquemment utilisé dans le bordelais. Un passage de quelques mois en barrique, beaucoup plus fréquent pour le vin rouge que pour le blanc, ajoute souvent des notes de boisé, d'épices, ou de cacao...

Dans les vins jeunes, à commencer par les vins primeurs et les vins nouveaux, on trouve ce que l'on appelle les arômes primaires, floraux ou fruités, proches des cépages, alors qu'avec les vins plus âgés, les arômes se transforment et s'enrichissent jusqu'à une grande complexité qui ravit le connaisseur. Plus tard, avec le temps qui passe, s'opère un certain lissage des tanins...



L'intensité des vins liquoreux

Dans les vins liquoreux, la caractéristique commune est l'intensité des sensations : dès l'apparence les robes sont à l'œil souvent profondes ou généreuses, déclinant toutes les gammes de l'or et des feuilles d'automne. Au nez se révèle fréquemment la complexe palette aromatique allant de la fleur d'oranger en passant par les agrumes, les fruits exotiques ou à noyaux, jusqu'aux fruits confits comme la pâte de coing. À la dégustation en bouche on apprécie l'équilibre entre l'alcool, le sucré et l'acidité, la complexité aromatique et l'onctuosité, sorte de sensation tactile qui s'apparente au velours venant caresser les papilles, avec une finale en bouche, qui, pour les plus grandes réussites, peut aller jusqu'à s'apparenter à des apothéoses théâtrales... en queue de paon.

Une qualité et un plaisir de la vie à Auzeville...

Les objets premiers de l'Association de défense et de sauvegarde du site et de la qualité de la vie à Auzeville sont clairs et manifestes dès la lecture de son intitulé. Née de la lutte contre un contournement routier du grand Toulouse qui aurait défiguré notre village avec les conséquences imaginables, notre association a ensuite repris à son compte les combats classiques pour un respect positif de l'environnement incluant le tri sélectif des ordures ménagères, pour une limitation des nuisances qu'elles soient routières ou aériennes par exemple, pour des moyens de circulation et de transports efficaces mais respectueux du cadre de vie et des principes de l'écologie.

Et puis nous avons trouvé plaisant de compléter cette démarche d'exigence personnelle et sociale par la dimension complémentaire de la qualité et du plaisir de la vie. Pour qui en a le goût, c'est en effet un réel plaisir d'apprécier les bonnes choses que savent produire les vignerons, viticulteurs et œnologues, qui, grâce à leur rare savoir-faire, transforment progressivement les fruits de la treille en nectar qui régale les papilles pour les plus grandes joies des rencontres entre amis, des repas partagés et égayés de bons vins...

Et pour notre plus grand plaisir, nous devons mentionner ici qu'au-delà de la bonne organisation de nos soirées sous la houlette de Sylvette et de Jean Lauzeral, nous sommes tout particulièrement heureux de pouvoir profiter des

connaissances, de la science, ainsi que d'une approche pédagogique, ouverte et attentive, de nos amis œnologues, messieurs Jean Fallot et Mondher Bouzayen, dont le savoir passe par la connaissance des terroirs, des cépages, des techniques de vinification, ainsi que de tous ces produits non énumérés ici que sont par exemple les vins rosés, les champagnes, les autres vins pétillants, ou les vins doux naturels... Enfin, n'oublions pas de rappeler que l'excès de bonnes choses, y compris de bon vin, est préjudiciable à la santé. Le vin n'est qu'un plaisir de la vie parmi d'autres ; à notre sens il mérite toute sa place, à côté d'autres plaisirs de la terre et des hommes, et en complément des souhaits et exigences de vie évoqués succinctement plus haut.

Jean Paul DENIER,
Président de l'Association
de défense et de sauvegarde
du site et de la qualité
de la vie à Auzeville

Des dégustations sont organisées périodiquement à Auzeville, par l'Association et le Foyer Rural. Si cela vous intéresse, vous pouvez vous faire connaître auprès de Jean Lauzeral (Tél. : 05 61 73 52 86) pour être inscrit sur la liste des personnes à prévenir.

Un beau livre peut être mentionné : « L'école de la dégustation, le vin en 100 leçons », chez Hachette, par P. Casamayor, œnologue et maître de conférence à l'Université Paul Sabatier, paru en septembre 2002.



« La valeur d'une idée n'a strictement rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime ».

Oscar Wilde

Rubrique de la pensée libre, non obligatoirement consensuelle, le FORUM se conjugue au subjectif parfait et même à l'imparfait du subjectif. Autant de paires d'yeux que de regards différents sur la vie et les choses qui passent ici à Auzerville. Vous n'êtes donc pas obligé de tout lire, des articles vous irriteront peut-être, c'est la règle du jeu.

Plus surprenant encore : vous pouvez écrire et être publié si vous le souhaitez ! Les lettres anonymes vont au panier (mais la signature d'un article peut, si nécessaire, ne pas figurer). Pas de polémique gratuite, encore moins d'attaques personnelles. Pour les cas litigieux, faites confiance au pluralisme, à l'expérience et même à l'intelligence du Comité de rédaction.

Notre devise : « Hérissons, parfois ; respectons toujours ! »

À propos du solaire

Le soleil représente une formidable source d'énergie actuellement très peu exploitée dans notre pays. Nous sommes très en retard par rapport à l'Allemagne, au Japon, etc.

Ailleurs, en Europe, le solaire, la géothermie, l'énergie éolienne sont utilisés sur une bien plus grande échelle que chez nous car il y a la volonté politique. Citons un seul exemple au sein de l'Union européenne : la puissance installée en éoliennes est de : 12840 MW en Allemagne, 5060 MW en Espagne, 2916 MW au Danemark, 220 MW en France.

Pourtant de nombreuses solutions existent : photovoltaïque, chauffage par capteurs de divers types,

chauffage passif, utilisation de l'effet de serre. Il ne s'agit pas de tout

examiner car certaines utilisations ne peuvent être raisonnablement envisagées que lors de la réalisation d'une construction neuve, en tenant compte de la situation du terrain, de son exposition, de son environnement.

Je ne vous parlerai donc que de ce qui est le plus simple à envisager pour une première approche : le chauffe-eau solaire.

Conditions idéales :

Il est tout d'abord souhaitable pour une utilisation rationnelle de disposer d'un emplacement bien orienté au Sud (+ ou - 10°), de préférence sans ombres portées. Les capteurs (panneaux solaires) peuvent être placés au sol, le ballon d'eau chaude sera à un niveau supérieur afin que l'ensemble puisse fonctionner en thermo-siphon (voir schéma 1). Le circuit de transfert comporte un fluide caloporteur qui assure l'échange. Dans ce cas il n'est pas nécessaire d'avoir une pompe de circulation.

Pour un usage permanent l'inclinaison des panneaux doit être conforme à la latitude du lieu (de l'ordre de 45° pour nos régions). En réalité pour un rendement optimum, il faudrait incliner différemment ces panneaux en été (20 à 30°) et en hiver (60°) afin que les rayons solaires arrivent perpendiculairement au panneau.

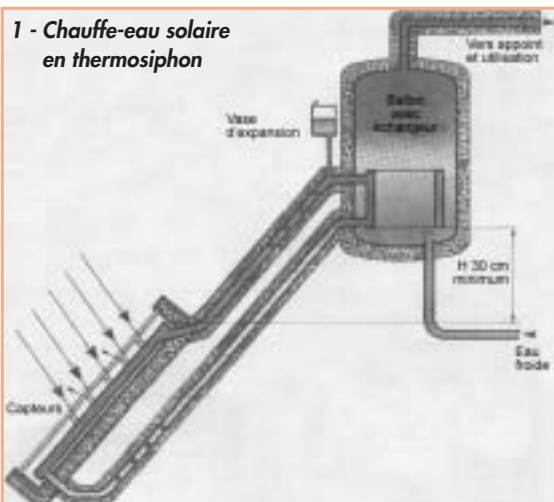
En pratique :

Dans la plupart des cas, les panneaux se placent sur le toit. Ils sont donc, pour faciliter la pose, disposés suivant la pente de ce toit. Pour compenser la baisse du rendement due à une pente en général inadaptée, on peut augmenter la surface des capteurs. Dans ce cas de figure (schéma 2) le ballon d'eau chaude se trouve, en général, plus bas. Il faut donc placer sur le circuit d'échange calorifique une pompe de circulation, que l'on peut éventuellement alimenter par une batterie branchée sur des panneaux photovoltaïques ; c'est une question de prix.

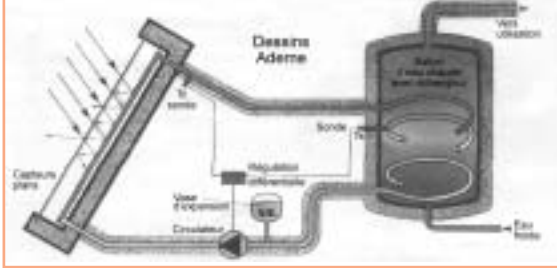
Le soleil n'étant pas toujours présent ou suffisant, il faut compléter l'apport énergétique en utilisant de préférence l'apport de la chaudière de chauffage central. Le ballon d'eau chaude solaire comportera donc deux circuits d'échanges indépendants (le complément par énergie électrique est un non sens).

Il est difficile de dire exactement quelle quantité d'énergie sera ainsi récupérée. Il y a un trop grand nombre de facteurs qui interviennent. Comptons environ 60 à 70 % de l'eau chaude sanitaire. De plus, il y a lieu de modifier ses propres habitudes sachant que la quantité d'eau chaude disponible due au solaire

1 - Chauffe-eau solaire en thermosiphon



2 - Chauffe-eau solaire à circulation forcée



sera maximum en fin de journée.

La démarche s'inscrit dans une perspective d'économie d'énergie et dans la

recherche de solutions non polluantes.

Le prix est actuellement relativement élevé mais on peut obtenir une prime

Conseil régional-Ademe qui couvre sensiblement 45 % de l'installation. Plus le nombre de clients sera conséquent, plus les prix auront tendance à baisser, d'où le rôle incitatif important des collectivités locales et de l'État.

Pour une famille de 4-5 personnes il est raisonnable d'envisager 5 m² de capteurs et un ballon d'échange de 300 litres.

L'installation d'un chauffe-eau solaire est essentiellement de caractère écolo-

gique et s'inscrit dans le cadre d'un monde durable. La rentabilité de l'opération est difficile à évaluer dans le temps : à mon avis il faut une dizaine d'années pour son amortissement.

Comme pour toute installation de chauffage, il faut prévoir un entretien.

Des organismes comme l'Ademe ou Solagro peuvent vous aider dans la recherche de la solution la mieux adaptée à votre cas.

Jean LAUZERAL

Principe de précaution et contradictions

Le Président de la République a proposé d'inclure dans notre Constitution une Charte de l'environnement.

Un des points essentiels de cette charte est le principe de précaution (notons au passage qu'il figure déjà dans le code de l'environnement, art L 110-1 de la loi Barnier de 1995 et dans le traité de Rome révisé - art 174 § 2).

L'inclusion d'une telle exigence paraît aller de soi, et pourtant c'est elle qui soulève une opposition farouche des lobbies industriels, entraînant avec eux de nombreux hommes politiques.

La discussion de ce projet a déjà été reporté plusieurs fois. Sollicitée pour donner son avis sur ce principe de précaution, l'Académie des Sciences a délivré un avis défavorable sous le prétexte « qu'il pourrait induire des effets pervers, susceptibles d'avoir des conséquences désastreuses sur les progrès futurs de notre bien-être, de notre santé et de notre environnement ».

Peut-on se fier à son avis ?

Nous nous permettons de rappeler que cette même Académie des Sciences, en

avril 1996, minimisait le rôle de l'amiante dans certaines maladies mortelles des ouvriers ayant exercé dans ce secteur et ce contrairement à

un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) très alarmiste. Cette même Académie annonçait égale-



ment en 94 que le rôle de la dioxine sur la santé humaine était négligeable alors que le directeur de l'unité de prévention des risques chimiques du CNRS, André Picot, d'avis contraire, voyait son opinion éliminée du rapport final.

En décembre 2002, l'Académie concluait dans un rapport sur les OGM « en l'absence de raison objective pour prolonger un moratoire sur la commercialisation d'OGM. »

Intrigués par une telle attitude, quatre députés avaient demandé, sans succès, en février 2003, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les Académies des Sciences et de Médecine.

Ils mettaient en doute l'indépendance des membres de ces institutions qui sont, très souvent, directement liées à des firmes de l'industrie chimique, nucléaire, pharmaceutique ou agro-alimentaire. Peut-on être juge et parti ?

Ce principe de précaution devrait pourtant être une des bases de la charte de l'environnement car il faut savoir qu'actuellement la très grande majorité des produits chimiques mis sur le marché n'ont jamais subi de tests concernant les conséquences de leur utilisation sur la santé humaine et l'environnement (3 000 sur 30 000). C'est bien là que se situe le problè-

me. En effet, le principe de précaution imposerait des études approfondies sur les effets des produits, donc une perte de temps et d'argent. Comme l'industriel n'est pratiquement pas tenu pour responsable des conséquences, pourquoi s'imposerait-il de telles contraintes ?

Pourtant certains spécialistes, de plus en plus nombreux, considèrent que, même à très faible dose, tous ces produits chimiques d'origine alimentaire ou environnementale peuvent agir sur l'organisme et seraient responsables de l'augmentation très importante du nombre de cancers (notamment du sein et de la prostate). Ils pourraient être un des facteurs de maladies comme les fibromyalgies, la maladie d'Alzheimer...

L'Association française pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse (Artac) vient d'organiser un colloque sur les conséquences des pollutions destiné, d'une part à

faire le point et d'autre part à renforcer le programme européen Reach, qui doit définir et réguler la mise sur le marché des polluants. Mais on se heurte là à des contradictions flagrantes de nos dirigeants.

Le Paraquat, par exemple, un des herbicides les plus vendus dans le monde, est soupçonné par des épidémiologistes d'avoir un lien avec la maladie de Parkinson. La commission des toxiques, rattachée au ministère de l'Agriculture, ainsi que les services phytosanitaires de ce ministère, étaient pour son interdiction. Notre pays a tout fait à Bruxelles pour que l'Union Européenne ne bannisse pas ce produit et y est parvenu. Qui, et à quel échelon de l'État, a pu avoir assez d'influence pour agir dans ces sens ?

De même comment peut-on annoncer en janvier 2003 à Nantes un plan national « Environnement-Santé » pour lutter contre les causes

environnementales des maladies et signer en septembre avec Messieurs Schröder et Blair une lettre à la Commission Européenne lui demandant de ne pas porter atteinte aux intérêts de l'industrie chimique, réduisant ainsi le programme Reach (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals) à une peau de chagrin. Il faut pourtant constater que nous sommes tous intoxiqués par nos maisons, notre alimentation et l'environnement en général. Des études américaines portant sur plusieurs dizaines de personnes volontaires ont détecté la présence dans le sang de 90 substances chimiques. Margot Wallström, commissaire européen à l'Environnement, a fait pratiquer un test sur elle-même et a eu la surprise de constater que 25 des 77 produits recherchés se trouvaient dans son sang, dont le DDT interdit depuis 25 ans. D'autres députés soumis au même test ont eu des surprises équivalentes.

Que peut-on faire face à cela ? En France, la solution consiste à fermer les laboratoires de toxicologie les uns après les autres, faute de moyens. Pourtant comme l'indique le professeur de biologie moléculaire Eric Seralini « selon nos recherches... les fœtus humains peuvent emmagasiner plusieurs centaines de polluants sur les gènes... On aurait sauvé des millions d'enfants si on avait mieux prévenu la pollution. » À combien d'adultes auraient-on évité un cancer ou d'autres maladies ? La sécurité sociale ne se porterait-elle pas mieux si on faisait avant tout de la prévention ? On peut légitimement se poser la question suivante : Quelle est pour nos dirigeants la chose la plus importante, la santé des hommes ou l'intérêt financier des multinationales ? Au fait qui gouverne réellement ? Question sans réponse...

Jean LAUZERAL

L'Algérie, toujours...

Dans mon village, du 19 au 25 avril 2004, une exposition sur l'Algérie de 1830 à 1950, sur l'Algérie française pourrait-on dire, sans donner à cette expression le sens qu'elle avait en 1960.

On nous présente l'œuvre civilisatrice de la France coloniale. Il y a encore des nostalgiques de cette époque. Le Cercle algérieniste de Toulouse a le droit de monter et de montrer cette exposition mais l'argumentation de présentation est d'un tel parti-pris, malgré sa désuétude et sa naïveté, que j'en ai été offusqué. Même si l'on est pied-noir, né en Algérie, comment peut-on oublier ce que fut la colonisation française ? Comme toutes les colonisations, c'est une occupation imposée de territoires et un pillage légal des

ressources avec exploitation des populations.

Il en est ainsi de toutes les colonisations, quels que soient le colonisateur et la période envisagée.

Pourquoi la France en Algérie ferait-elle exception ?

Il faut se rappeler que tes peuples occupés ont toujours essayé de se débarrasser de leurs occupants, quel que soit le comportement de ces derniers. Les anglais occupèrent la Guyenne de 1259 à 1453 et nous avons bataillé contre eux plus de cent ans pour les « bouter hors de France ».

On comprend le sentiment des pieds-noirs, nés en Algérie, qui n'ont jamais accepté d'être chassés des territoires qu'ils occupaient depuis 1830. C'est un problème psychologique personnel. Au point de vue historique, si

les Algériens avaient tellement aimé cette France coloniale qu'on leur imposait ils ne se seraient pas battus contre nous avec autant d'acharnement de 1954 à 1962.

Je faisais partie de ces deux millions de jeunes français que la République avait envoyés en Algérie pour garder cette terre française. Toutes les exactions commises par les uns et par les autres ont été dénoncées dans de nombreux écrits et dans quelques films. La mémoire commence à se libérer... ce n'est pas trop tôt. Nous, les anciens combattants, nous voulions voir cela avant de mourir. L'Algérie n'était pas la France !



Quand pourra-t-on en France discuter sereinement de la guerre d'Algérie ? Faut-il attendre la mort des protagonistes ? On a fait cinq ou six films sur cette période alors qu'aux USA, ils en ont tourné plus de cinq cents sur la guerre du Vietnam. Différence de mentalité, autre conception de la démocratie ? Aux USA, on dénonce déjà les exactions en Irak, alors qu'en France, certains se demandent encore si l'armée a torturé en Algérie.

**Jacques Carbonnel
Ancien combattant
d'Algérie non volontaire**

Un tramway nommé désir ?

Quitte à paraître un peu simples, pour nous les solutions de transports en commun, et notamment de TCSP (Transports en Communs en Site Propre) relèvent d'approches, d'analyses et de solutions intercommunales...

Nous nous demandons par conséquent si le Sicoval veut ou non un TCSP performant pour le plus grand nombre de ses usagers, habitants ou travailleurs.

Si nous considérons les résultats d'études qui indiquent que Labège-Innopole d'un côté, Castanet et ses environs de l'autre côté, ont un potentiel d'utilisateurs comparable, faut-il alors, pour un traitement équitable, construire un métro Val vers les deux destinations ? Pour nous la réponse est évidemment non car les coûts sont énormes et non justifiés, ni pour l'un ni pour l'autre.

Décidément, nous ne comprenons pas pourquoi vouloir à tout prix le Val à Labège, dont le coût va pénaliser les autres infrastructures à réaliser. Ce ne serait quand même pas pour masquer l'abandon du recul du péage sur l'A61 et de l'échangeur de Castanet ?

Dans un tract distribué récemment sur la commune au mois de mars dernier, nous avons comparé les divers mérites, coûts et travaux d'un tramway, d'un bus et du Val. En terme de coûts, le Val Ramonville-Labège coûterait de 270 M€ à 350 M€, alors que le tram reviendrait à 70 M€ environ.

Le tramway moins cher offre en plus sur cette ligne, 2 stations supplémentaires, donc un meilleur service, et sans diminution ni rupture de charge.

Moins cher et plus dense, le tram attirera encore plus de monde

Il est évident que pour un coût inférieur à celui du Val sur la seule ligne de Labège, il devient possible de construire une infrastructure complète



de tramway qui satisfera beaucoup plus largement les habitants du Sicoval et du Sud-Est Toulousain, à savoir :

- Une même ligne joignant le métro de Ramonville, d'un côté vers Labège-Innopole, et de l'autre côté Castanet et Pechabou par Auzeville.
- Une ligne Ramonville (métro)-St Orens.

Le succès d'une telle option sera d'autant plus important que non seulement elle répond tout à fait à la demande de transport en commun dans notre secteur, mais de plus en densifiant les lignes, elle encourage à un usage élargi.

Sur le plan des extensions ultérieures, il ne faut pas oublier que l'option du Val à Labège serait figée de façon irréversible car toute extension a un coût au kilomètre prohibitif alors que l'habitat devient moins dense en s'éloignant des centres villes. Le tramway par contre permet des extensions faciles vers de futurs nouveaux pôles économiques et d'habitats.

Pour ce qui est des délais de réalisation, il faudra encore attendre 2010, et sans doute plus, pour une éventuelle prolongation du métro tandis que le tramway en raison de son coût

moindre peut être construit de façon quasiment immédiate et concomitante avec l'arrivée du métro à Ramonville en 2007.

Rappelons enfin que sur l'axe TCSP de la RN113, la création d'un site propre en bus remplacé comme prévu à court terme par un tramway, est économiquement très coûteux et déraisonnable. Un bus n'a que peu d'attractivité, 90 % des personnes doivent voyager debout, alors qu'un tramway offre 50 % de place assises.

Dans le nouveau Val les places assises ont encore été réduites, la majorité des voyageurs restent debout, compressés comme des sardines.

Si on voulait être un peu caustique, on pourrait se demander si une solution de ce type n'a pas pour principal objectif de détourner les usagers des transports en commun par une solution peu attractive.

L'option Val en chute libre partout...

La troisième ligne de tramway de Bordeaux est bien partie. Son entrée en service a eu lieu le 18 mai 2004 sur

une première portion de 2,2 km dans le centre ville. La deuxième partie sera lancée en Juillet prochain.

Il est enfin incontestable que toutes les villes qui ont choisi l'option tramway multiplient les lignes et ont largement dépassé le kilométrage en TCSP de Toulouse qui apparaît par voie de conséquence comme engluée dans les financements de son métro.

À ce propos rappelons que plus aucun Val n'est vendu dans le monde alors que les commandes de tramway explosent. Même le président du SMTC disaient récemment qu'il fallait mettre un tram à chaque terminal de métro...

Essayons de circuler...

Sur le plan démographique, le Sicoval annonce qu'à l'horizon 2010 notre secteur comptera 17 500 habitants de plus et 24 350 de plus pour le Sud-Est Toulousain, donc un surcroît considérable de voitures et une nouvelle dégradation prévisible de la circulation. Il ne faudrait quand même pas qu'après avoir envisagé une aimable solution basée sur un bateau sur le canal entre Castanet et Matabiau, l'on nous suggère des pédalos...

Avec d'autres associations, nous avons écouté et entendu les habitants du Sud-Est Toulousain notamment ceux de Castanet : ils demandent un réseau de tramway pour les transports en commun, et pour la circulation automobile l'ouverture à Castanet de l'A61 à une circulation locale gratuite vers Toulouse grâce à un déplacement du péage, et des déviations autour des villes comme il va s'en réaliser une autour de Saint-Orens.

Et tout cela avec des coûts réduits, n'impliquant aucune charge pour les collectivités locales comme l'a démontré l'étude faite par le Professeur Terneyre, demandée en relation avec la Coordination Circulation Sud-Est, et co-financée par le Sicoval et les communes de Ramonville, Castanet et Escalquens.

S'il y a besoin, que les élus se rassurent

Si nos élus souhaitaient s'assurer que nous ne nous trompons pas dans notre écoute, il suffit qu'ils organisent un référendum d'initiative populaire,

comme l'autorise maintenant la loi, en posant les bonnes questions, celles qui sont efficaces et qui permettent de construire au plus tôt un avenir répondant aux besoins du plus grand nombre, et ceci de façon claire et transparente.

Ce qui paraîtrait incompréhensible, c'est que des élus en situation de décider, persistent dans une position, que d'autres trouvent très mauvaises, associations de citoyens ou d'autres hommes politiques comme nous l'indiquons plus loin.

Fait tout particulièrement remarquable, les chefs d'entreprise de Labège Innopole, dont certains s'apprentent à quitter le site, stressés par les conditions de déplacements qui empirent, ont protesté par lettre auprès du Sicoval (cf *La Dépêche* du 19/03/04).

Lors des dernières élections cantonales les principaux candidats, regroupant 80 % des voix, ont demandé que soit retenu le type de solutions que nous proposons.

Il est certain que si les délégués du Sicoval, dont notamment la présidence, étaient élus au suffrage universel direct, leur écoute à notre égard serait plus attentive et leurs positions plus proches des citoyens.

En conclusion, tous les arguments indiquent que pour obtenir une circulation et des déplacements attractifs et efficaces, le tramway du TCSP sur la RN113 doit être construit simultanément avec la réalisation de la déviation et l'ouverture de l'autoroute à Castanet. Ce sont aussi les conditions indispensables pour obtenir une diminution de la tension automobile dans notre commune qui subit directement toutes les conséquences de l'engorgement de la RN113.

Cela devient insupportable pour notre village.

Et maintenant une information sur le PDU (Plan de Déplacement Urbain)...

Par jugement du 8 avril 2004, le Tribunal Administratif de Toulouse a annulé partiellement l'arrêté du Préfet de Haute-Garonne du 12 juin 2001 approuvant le PDU de l'agglomération toulousaine. L'association requérante, l'UMINATE (Fédération régionale des associations de protection de la nature

et de l'environnement) se félicite de ce jugement mais regrette vivement que le tribunal n'ait pas suivi les conclusions rendues par le Commissaire du Gouvernement.

Ce dernier avait requis l'annulation pure et simple de l'arrêté préfectoral au motif que le PDU méconnaissait dans sa globalité les dispositions de la loi sur l'air du 30/12/1996, laquelle impose aux rédacteurs du plan de prévoir une diminution effective du trafic automobile ainsi qu'un développement des transports collectifs et des modes de déplacements économes et les moins polluants.

En définitive, après trois ans de bataille juridique, le tribunal admet seulement que l'objectif de réduction du trafic automobile n'est pas atteint dans le périmètre restreint de « l'intérieur de la zone périphérie et entre cette zone et la zone Toulouse hors-centre » et conclut que cette irrégularité n'est pas de nature à remettre en cause les orientations fondamentales du PDU.

Rappelons que le PDU a été mis en révision le jour même de son approbation, pour être mis en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13/12/2000 et presque trois ans après, le SMTC-Tisséot et les quatre collectivités adhérentes n'ont toujours pas arrêté la rédaction définitive du PDU révisé !

Gérard KIHN – Philippe MEROC
mai 2004

Association de défense
et de sauvegarde du site
et de la qualité de la vie
à Auzeville

**Il est à noter pour ceux
qui le désirent, que
nous tenons à leurs
dispositions tous les
documents ou articles
cités dans cette
rubrique.**

**Demandez-les aux
membres du bureau de
l'association.**

UE 25 Élargissement

C'est ainsi que l'on désigne l'Union européenne à 25 États membres depuis sa création le 1^{er} mai 2004.

Les 10 nouveaux adhérents se joignent aux anciens pour former un bloc de 450 millions d'habitants, le troisième après la Chine et l'Inde, avant l'Amérique du Nord.

Et l'élargissement se poursuit. L'Union se construit dans la diversité. Comment avance-t-elle ?

La population : comparaisons

La Chine 1,3 milliard d'habitants, l'Inde 1 milliard environ, l'Amérique du Nord (U.S.A., Canada, Mexique) à peine 400 millions. L'ex bloc soviétique européen (Russie, Ukraine, Bélarus, Moldavie, Caucase) 240 millions.

Les 10 nouveaux adhérents

- 3 en Europe du Nord, les pays baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie
- 5 en Europe centrale : Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie

- 2 îles en Méditerranée : Malte, Chypre (partie grecque seulement)
- Les 10 ont apporté 78 millions d'habitants supplémentaires.

Les pays en attente d'adhésion pour l'après 2004 : Roumanie, Bulgarie, Turquie

- la Roumanie et la Bulgarie devraient rejoindre l'Union en 2007 après la réussite de leurs réformes économiques et une réduction sérieuse de la corruption. De plus,

la Roumanie doit améliorer le sort de la minorité ROM (la garantie de la minorité étant l'un des critères politiques à remplir pour adhérer à l'Union) et la Bulgarie doit fermer quatre des six centrales nucléaires de KOZLUDUY.

- la Turquie est officiellement candidate depuis 1986 et le sommet européen de Copenhague de 2002 a décidé que les discussions devraient commencer en décembre 2004 sans que cette date fixe pour autant le début des discussions pour une adhésion.
- Pour les pays des Balkans (Albanie, Croatie, Bosnie Herzégovine, Serbie Monténégro, Macédoine), la marche vers l'Union dépendra de nombreuses évolutions économiques, institutionnelles, du respect de la différence de l'autre et des minorités ethniques. C'est une perspective assez lointaine.

L'avenir politique de l'UE 25 : la Constitution

À un mois du sommet européen, le projet de Constitution doit rendre une version définitive par les ministres des Affaires étrangères réunis à Bruxelles.

Les sujets de désaccord sont :

- le vote à l'unanimité entraînant un droit de veto. Pour le Royaume Uni : ce qui touche la fiscalité, la coopération pénale, la sécurité sociale et la politique étrangère doit être décidé à l'unanimité. Certains pays comme la France craignent une paralysie.
- la taille de la Commission européenne : une institution confrontée à l'élargissement. Actuellement, chaque État-membre a un commissaire. Ce fonctionnement est défendu par les petits pays. L'Irlande propose de conserver ce système jusqu'en 2014. Ensuite, elle suggère la création d'une commission resserrée avec rotation des membres.
- la définition de la majorité qualifiée⁽¹⁾ au sein du Conseil des ministres.

Le projet de Constitution propose que la majorité soit atteinte lorsqu'un vote recueille 50 % des États représentant 60 % de la population. L'Espagne et la Pologne souhaitent relever ce seuil.



Les messages ou commentaires des personnalités qui construisent l'Union :

- **Vaclav Havel**, ancien président tchèque, écrivain : transparence et démocratie sont recommandées.
- **Valéry Giscard d'Estaing**, rédacteur du projet de Constitution : les valeurs de respect de la dignité humaine, de l'Etat de droit, de la démocratie, des Droits de l'Homme, la tolérance, le pluralisme, la justice, la non-discrimination.
- **Pat Cox**, président du Parlement européen : chaque citoyen par l'intermédiaire de son euro-député peut participer à la construction et au fonctionnement de l'Union.
- **Lech Walesa**, ancien président de la

Pologne : l'Europe c'est l'ouverture à tous les peuples d'un continent. Elle continue sa marche.

- **Romano Prodi**, président de la Commission européenne : pour progresser et réussir, gommer nos divisions, se rapprocher des citoyens et de leurs priorités en particulier l'emploi. Respecter l'acquis communautaire, créer un poste de ministre des Affaires étrangères de l'Union.
- **Jacques Delors**, ancien président de la Commission européenne : l'Europe n'est plus divisée en deux par les accords de Yalta, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. A court terme, jusqu'en 2020, trois objectifs devraient être atteints : la paix et la compréhension entre les peuples, un développement économique solidaire et durable, la stimulation de la diversité culturelle. Il faut une fédération d'États-

Nations pour pouvoir travailler ensemble de façon transparente et démocratique.

L'UE 25, un modèle à succès

Pourquoi tant d'États veulent y adhérer ? Tout le monde sait faire une zone de libre échange. Mais une zone garantissant à la fois réunis le niveau de vie économique, la démocratie et les Droits de l'Homme, ce n'est pas si fréquent à travers le monde. L'Union a fabriqué un projet de nature politique.

Tho KHA VANG

⁽¹⁾ voir *La Nouvelle Lettre d'Auzeville* n°51 Mars 2001, page 33 *Le Traité de Nice*

Le Lycée joue et gagne

Les rumeurs des stades et gymnases (en bas du Complexe) ne montent peut-être pas jusqu'à vous ! Aussi, sachez qu'au Lycée on cultive des têtes bien faites sur des corps sains ! Trois professeurs d'EPS (Nadine Paravano, Claude Labatut et Laurent Viersou) se démènent au milieu de ribambelles de sportifs. Le rugby est roi (tradition agricole oblige), le foot suit, ainsi que le volley (et son succédané le beach volley). On va au ski bien sûr et les tables de ping pong foisonnent. On joue même à la pelote basque (mais il faut aller aux Argoulets).

Lors de la visite de votre plumitif de service, deux jolies nymphes (Elise et Clémentine) s'essayaient même à la démonstration de GRS (cerceaux, rubans) devant un public mi-goguenard, mi-admiratif, qui faisait la pause. En toute camaraderie ! et Laurent Viersou d'insister sur l'aspect « échange et citoyenneté » du sport chez ses élèves.

Et bien sûr on engrange les succès, à la grande satisfaction de tous et de Christiane Molesin, proviseur, qui n'est pas la dernière à applaudir, et à fleurir son bureau de trophées. Les nombreuses coupes vous accueillent à l'entrée, et au gymnase bien sûr.



Nous rendons régulièrement compte ici des résultats scolaires brillants des élèves du Lycée agricole (LEGTA pour les connaisseurs).

En 2004, les Juniors du Lycée sont champions de France de rugby (poule Lycées agricoles), les cadets 5^e. En volley les 2 équipes féminines (juniors et cadettes) sont championnes du département.

En beach volley, l'équipe junior était qualifiée en championnat de France et termine 19^e sur 30.

... et maintenant, sus aux examens.

Jean-Marie DESTOMBES



Le train sifflera trois fois... et plus !

par michel louis boutaud

Des effluves de l'étable à celles du parfum de la mondaine, celles du fric qui tourne la tête, cette faune semble bien à l'aise de pavaner autour des talents nommés. Hormis certaines stars féminines vêtues de robes diaphanes laissant deviner leur anatomie et les sourires à la pâte dentifrice de comédiens de renom posant un instant face aux photographes exaltés, rien d'exceptionnel sous le ciel d'azur. Cependant, l'événement s'est créé autour du controversé Michael Moore, le trublion de G.W. Bush; Moore donnerait-il des soucis au cow-boy texan qui joue un mauvais rôle sur la scène planétaire ? Cela s'est confirmé à la cérémonie de clôture du festival qui a pris soudain un ton plutôt solennel et politiquement engagé en attribuant à Michael Moore la palme d'or pour son film *Fahrenheit 9/11*. Ainsi comme dans les bons vieux westerns classiques, le justicier a dégainé plus vite que son antagoniste qui reçoit du plomb dans l'aile sous les applaudissements des « témoins spectateurs ». Nul doute que l'on se souviendra du 57^e Festival de Cannes qui a envoyé au monde entier un beau message d'espoir et de paix. Tant pis si cette actualité particulière m'oblige à écourter le sujet ci-dessous. Il me semble qu'une telle prise de conscience de la part des personnalités du cinéma, ne pouvait qu'interpeller ma passion et mon respect du 7^e Art.

Dans un autre article, je faisais allusion à certains cinéastes et acteurs qui ont une prédilection pour le train. Faut-il croire que celui-ci a un côté magique comme le cinéma et qu'il inspire par sa photogénie l'imagination de nombreux scénaristes ? Pour l'anecdote sachiez-vous que le regretté Jean Carmet passait une grande partie de ses loisirs dans les gares ? Il allait même prendre sa douche à Montparnasse. L'humoriste SIM a lui aussi la passion des trains : il imite à merveille le bruitage d'un convoi lancé à toute vapeur. Quelques films réalisés autour du train : *Le train sifflera trois fois*, de Fred Zinnemann, film mythique entré dans les annales, avec les inoubliables Gary Cooper et Grace Kelly ; son thème musical reste encore dans notre mémoire.

Le dernier train de Gun Hill de John Sturges, western efficace dans la grande tradition des années 50 avec un Kirk

Parler de cinéma alors que le festival de Cannes vient juste de se terminer n'a rien d'original ! À moins que l'on aille chercher de l'originalité dans la montée ratée des marches des intermittents du spectacle, ou des grévistes de l'hôtellerie de la Croisette ou encore trouver de l'originalité à voir certains individus de la jet-set marcher allégrement un pied dans la bouse dans « la Ferme des Célébrités » (pauvre TF1) et l'autre pied sur les tapis rouges des marches du palais.



Douglas et un Anthony Quinn, tout aussi efficaces. *Le Train* de John Frankenheimer sur le thème de la résistance avec Burt Lancaster, Jeanne Moreau, Michel Simon, Suzanne Flon. *La Bête Humaine* avec un Jean Gabin magistral dans le rôle poignant d'un cheminot au destin tragique, une oeuvre de Zola adaptée à l'écran par le maître Jean Renoir.

Le Crime de l'Orient-Express tourné dans le décor somptueux du train légendaire qui porte le même nom, de Sidney Lumet, interprété par Ingrid Bergman, Lauren Bacall, Albert Finney.

Quant aux films comportant des scènes spectaculaires de déraillements et collisions, ils sont nombreux. Citons *Le pont de la rivière Kwai* de David Lean, où tout un convoi fait une chute vertigineuse lors de l'explosion du célèbre pont. Dans *Lawrence d'Arabie* du même réalisateur, le sabotage d'un convoi fait dérailler une locomotive qui glisse avec fracas sur le sable du désert.

Cecil B. DeMille alla plus loin lorsqu'il tourna *Sous le plus grand chapiteau du*

monde. Il eut l'audace, à grand renfort de dollars, de lancer à vive allure un long convoi sur un autre train. Là, pas d'images de synthèse. Les caméras sont placées où il le faut et... patatras ! Action... Pas question de recommencer. DeMille était peut-être mégalo, mais il savait compter les dollars !

Ouf ! Après réflexion, je suis à me demander s'il n'y a pas une étrange similitude entre le cinéma et le train. Il y a d'abord le mouvement cadencé, ce long ruban de pellicule qui défile dans le couloir du projecteur, ce long ruban de voie ferrée qui défile sous vos yeux quand vous vous trouvez à l'arrière du wagon de queue. Ces paysages qui défilent en travelling sur l'écran et ceux qui donnent l'impression de défiler dans l'encadrement de la fenêtre de votre compartiment. Comme c'est bizarre !... Vous avez dit bizarre?... Pensez donc le premier film muet des frères Lumière montrait l'entrée mémorable d'un train, en gare de la Ciotat, tracté par une magnifique locomotive à vapeur. Cela se passait en 1895 !



CRIJ ! René Lavergne passe la main

Une salle archi comble, ce 29 avril au CREPS de Toulouse. Pierre Izard en personne, Mme Benayoun Nakache suppléant M. Malvy, des représentants du Préfet et de l'Académie, tout ce que Toulouse et sa région comptent de personnalités s'intéressant à la Jeunesse, au Sport, et à la cause associative.



Avec amitié (et l'opportunité aveyronnais de mise) René propose à Jean Cabot de prendre le relais et d'occuper utilement sa retraite en assurant la présidence bénévole du CRIJ qu'il dirigeait jusqu'ici - ce CRIJ qui regroupe la bagatelle de 100 antennes locales ou Points Information

Jeunesse (PIJ).

René Lavergne devient président d'honneur de « cet enfant » (celui de 1982 ! il faut citer les dates ! il a fait tant d'« enfants »).

Il s'agit de rendre hommage au travail de René Lavergne, président-fondateur du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) qui cède la place. Un homme à la fois ému et serein (87 ans aux prunes de septembre, le 3, notez-le).



Au long des multiples interventions défilent les amis, les complices qui évoquent le connu et le moins connu, voire l'intime de René - toujours reviennent les mots forts : engagement, conviction, amitié...

Tous citent Yvonne, un peu à l'écart, qui se régale : « quelle belle fête ils lui font ! » et qui sait, elle va peut-être le voir un peu plus souvent !

Il y a des Lavergne partout, y compris



les arrières petits enfants dont la NLA salue régulièrement l'irruption, qui vous passent entre les jambes. Nous apprendrons un peu plus tard qu'une de leur fille n'a pu venir (elle vient d'être accidentée à Lavaur). La fête a manqué d'être ternie mais les parents n'en laissent rien paraître, dignement.

La soirée s'est paraît-il terminée bien tard, avec les chœurs basques !

Demain, si vous rencontrez René et si vous lui parlez des jeunes, vous verrez ! son regard s'allume. Et il vous confie (si vous n'avez pas un rendez-vous urgent) : « je vais encore les rencontrer (le bureau du CRIJ) le mardi ». Ils m'invitent !

C'était donc une fausse sortie ! Incorrigible René

Jean-Marie DESTOMBES

¹ Elle avoue émue que René lui a fait faire beaucoup de sport, dans sa jeunesse !

² Nadia Tuoni vous tient régulièrement informés dans ces colonnes des activités du PIJ d'Auzesville-Castanet

En mémoire de Jean Massot

C'est encore un ancien de la commune qui nous a quittés le 9 mars 2004.

Né en 1922 à Saverdun, venu à Auzesville à 15 ans, Jean Massot s'y marie avec Noëlle, native de Cintegabelle. Ensemble ils eurent deux enfants.

Électricien de métier, préoccupé par la vie communale, il occupe les fonctions de conseiller municipal de mars 1959 à mars 1977, ce qui le conduit à prendre la présidence de l'ASLA (Association Sports et Loisirs Auzesville) créée en juillet 1965 - association de boules au début puis de basket en mars 1967 et de

tennis de table en avril de la même année.

L'ASLA s'étant transformée en Foyer Rural en septembre 1968, il devient vice président de ce dernier puis membre du CA* de 1970 à 1977 pour se consacrer ensuite à sa famille et à ses deux petits enfants.

Les anciens d'Auzesville ont gardé de lui le souvenir d'un bon camarade, dévoué, serviable et très attaché à ses positions.

René LAVERGNE



* pour mémoire ce 1^{er} CA se composait de R. Lavergne, Pt - MM. Dumetz, J. Laroche, J. Massot vice-pts - H. David et Y. Lamboeuf secr. - Françoise Michel trésor. - et Estelle Dedieu, Antoinette Salvador, S. Castelle, B. Magnoler, G. Marquié, P. Milhes, A. Pradal et A. Touja, membres.

Le colonel ROLLAND s'est éteint le 14 mars 2004

J'ai conservé le souvenir précis de notre première rencontre. C'était au mois d'avril 1989. Je venais d'être élu maire depuis 2 ou 3 semaines.

Il était le Président des Anciens Combattants de la commune. Il avait souhaité cette rencontre pour que l'on fasse connaissance. Ses propos directs, sa franchise dans ce qu'il m'avait confié m'ont d'emblée séduit. Ce jour-là, une estime profonde et réciproque, je crois, est née. Elle n'a jamais cessé. Une estime dont je mesure personnellement toute l'immense valeur dans les moments difficiles qu'il faut parfois affronter. Et aujourd'hui, je peux dire ce que je ne lui ai jamais dit : elle m'a beaucoup aidé.



En 1954, il décide de rentrer dans la gendarmerie où il fera une brillante carrière.

En 1976, il fait construire à Auzeville, au lotissement de l'Ermitage, où il s'installe définitivement.

Très rapidement, il assure la présidence de l'Association syndicale des co-lotés de l'Ermitage. C'est son premier engagement dans la vie de sa nouvelle commune.

Il y en aura d'autres. Dès 1977, succédant au commandant Barraqué, il prend la présidence de l'Association des Anciens Combattants de la commune qui avait été créée en 1974. Il exercera cette fonction avec conviction jusqu'à ce qu'il nous quitte pour toujours, entretenant inlassablement le souvenir, la mémoire. Il a été pendant des années un membre assidu et rigoureux de la commission des listes électorales de la commune. Il aimait la vie, ouvert au monde d'aujourd'hui, attentif aux évolutions, sensible aux opinions exprimées, toujours désireux d'échanger dans un profond respect de l'autre même quand le désaccord apparaissait.

Ce 8 mai 2004, le 59^e anniversaire de l'Armistice de 1945 a été commémoré sans lui. Mais il était pourtant terriblement présent parmi tous ceux qui étaient là. Et il le sera toujours.

Au revoir mon Colonel.

François-Régis VALETTE

Il était né en 1918, en Bretagne, dans le nord Finistère, de parents agriculteurs et dans une famille nombreuse de 6 enfants. Un parcours scolaire marqué par un collège religieux. Puis le Bac, le service militaire. Des études de lettres entreprises et la guerre arrive. Saint Maixent où il rentre comme élève officier de réserve le 6 mai 1940. Il encadre des chantiers de jeunesse dans les Pyrénées à St Pée de Bigorre où il croise l'un de nos concitoyens : René Lavergne. Il revient dans sa Bretagne natale et il s'engage dans la Résistance, les Forces Françaises de l'Intérieur et participe entre autre à la reprise de Lorient.

Il embrasse la carrière militaire.

1946 est l'année de son mariage avec Suzanne Pinault, une berrichonne. De cette union naîtront 3 enfants : Christiane, Philippe et Jacques.

René HANSEN succède au Colonel ROLLAND à la présidence des Anciens Combattants.

René Hansen, demeurant 9 allée des Mimosas, médecin à la retraite et membre actif de l'Association des Anciens Combattants a accepté de prendre la succession du Colonel Rolland.



Il sait pouvoir compter sur Gilberte Mazuel, la Vice-Présidente et Jacques Salvy toujours présents, actifs et dévoués ainsi que d'autres. Nous les remercions très sincèrement de continuer à faire vivre cette association.

Julie Fourment capitaine



Surchauffe sur le terrain ce 16 mai, au Foyer rural ! Les basketteuses seniors remportent le titre régional de promotion Excellence ! Nous avons rencontré Julie, animatrice CLAE de la commune, et ce jour-là capitaine de l'équipe.

Des phrases courtes qui en disent long ! « C'est le résultat de notre bonne entente, de notre cohésion » (la preuve ! « pas de photo de moi, uniquement celle de l'équipe »).

« Pensez donc plusieurs d'entre nous jouent ensemble depuis poussines » (ce qui, sans désobliger ces dames, fait 15 à 16 ans déjà à mouiller les parquets).

« Nous montons en Pré Nationale » (l'ex poule « Excellence Régionale » pour ceux de mon âge).

« Nous allons maintenant rencontrer Tarbes, Cahors, St-Orens, TLB-Launaguet » (et modeste : « attention pas l'équipe I du TLB » - celle qui en découle avec Bourges et Valenciennes, les Européennes).

... Mais fière quand même : « Depuis la création du Blac, c'est la première fois qu'une équipe atteint ce niveau ! »

Puis elle avoue ses antécédents : « ma maman jouait aussi à Auzeville » (sous la houlette de... René Lavergne, vous aviez deviné).

Alors c'est bien convenu ! Vous jouez au basket et pas au yoyo, les filles ! Vous y êtes en pré-Nationale, vous y restez ! et rendez-vous dans la Nouvelle Lettre de juin 2005 pour parler... de montée en Nationale ! Bonne prochaine saison et salut à vos entraîneurs.

Jean-Marie DESTOMBES

Pour la fin ! Julie, vous mettez sans doute votre expérience au service des enfants du Clae en leur apprenant le basket ? « Non c'est le travail de JHR - moi je prépare un spectacle de marionnettes, pour la fête des écoles, avec Véronique Raffy ! »

Remarquez ! c'est aussi un bon moyen de se servir de sa tête et de ses mains !

État civil

NAISSANCES

Justine Maury	19 mars
Florian Caralp	12 avril
Elia Faucon	13 avril
Arthur Garros *	26 avril
Victoria Segalen	28 avril
Emma Barbera	6 mai
Clarance Jeanpierre	14 mai



MARIAGES

Emi Araki et Pascal Caubet	17 février
Frédérique Edouard et Fabrice Kali	29 mai

DÉCÈS

Marguerite Michaud veuve Monié	31 janvier
Joséphine Colombiès veuve Izard	1 ^{er} février
Francine Girard veuve Bolet	7 février
Eugénie Rouby veuve Chipy	27 février
Paula Fabaron veuve Bord	7 mars
Jean Massot	9 mars
Marcel Rolland	14 mars
Marguerite Debouchaud veuve Mainchain	16 mars
Alberte Gueydon veuve Cach	19 mars
Emilienne Martin veuve Barrau	20 mars
Marie Ros veuve Fournié	25 mars
Lucien Couderc	13 avril
Hermongenes Martinez	21 avril
Paule Laurent veuve Rouquier	6 mai
André Barbier	26 mai

CARNET NOIR

À Castanet, nous avons relevé avec tristesse le décès de **Florence**, épouse de Jean-Yves Segalen, en avril 2004.

CARNET ROSE

* D'après le faire-part reçu de Sophie Bonnal (dont les aînés se souviennent sûrement) et Albert Garros (employé aux services techniques communaux) « **Arthur** habite encore chez ses parents 16 chemin des écoles ». Nous voilà rassurés ! Une fugue est si vite arrivée !

Nous nous excusons de ne pas vous avoir annoncé la naissance de **Marina Machard** le 12 janvier 2003 à Toulouse.

**Nous nous associons à vos joies
et à vos peines**

INFOS SANTÉ

À Auzerville-Tolosane

Notez que la gendarmerie de Castanet (05 34 66 69 80) est en mesure de vous renseigner sur les permanences des médecins, pharmaciens et infirmiers ainsi que pour les autres services d'urgence (ambulances, taxis, ...).

CHIRURGIEN DENTISTE

● **D^r ALBERNY** - 37, chemin de l'Eglise 05 61 75 91 25

INFIRMIERE

● **M^{me} ARACIL** - 51, chemin de l'Eglise 05 61 75 03 34

PHARMACIE

● **M^{me} DUROU** - 31, chemin de l'Eglise 05 61 73 46 92

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

● **M^{me} CLUSEAU** - 37, chemin de l'Eglise 05 62 19 02 00

● **M. JOLY** - 37, chemin de l'Eglise 05 61 75 03 03

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

● **D^r CAZIN-LESCOURET** - 37, chemin de l'Eglise 05 62 19 04 74

● **D^r LELONG** - 9, chemin de l'Eglise 05 61 73 32 25

NUMÉROS UTILES

URGENCES

● **SAMU** - CENTRE ANTI-POISON 15

● **POMPIERS** 18

● **GENDARMERIE DE CASTANET** 05 34 66 69 80

● **EDF** 0 810 131 433

● **GDF** 0 810 131 333

PRATIQUE

● **MAIRIE** : 05 61 73 56 02

lundi au vendredi, 8h30 à 17h30 Fax : 05 61 73 55 63

samedi de 10h00 à 12h00

● **POSTE** : 05 61 73 67 51

lundi au vendredi, 15h30 à 18h00

● **ÉCOLE MATERNELLE** 05 61 73 25 57

● **ÉCOLE PRIMAIRE** 05 61 73 56 16

● **CRÈCHE L'EAU VIVE** 05 61 75 10 88

● **FOYER RURAL** 05 61 75 69 41

● **TAXI DANIEL (St-Orens)** 06 09 31 98 84

Pour tous ceux qui sont demandeurs d'emploi, ont un problème, veulent communiquer une information, recherchent quelque chose ou quelqu'un, n'hésitez pas, osez le Télex, le supplément aux Infos Municipales. Le Télex paraît au moins une fois par mois. Renseignement à la Mairie !



PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

M ^{lle} BABOUCHEAN	5, avenue d'Occitanie	RAMONVILLE	05 61 73 22 82
M ^{me} BUISSON	Place Pablo Picasso	RAMONVILLE	05 61 73 40 30
M ^{me} DUROU	31, chemin de l'Église	AUZEVILLE	05 61 73 46 92
M. ETESSE (Ph La Rabaudière)	14, bd des Genêts - 2, place René Char	CASTANET	05 62 19 11 60
M. FEDOU (Ph. du Collège)	5, place Clémence Isaure	CASTANET	05 61 27 86 53
PHARMACIE DU LAURAGAIS	24, avenue du Lauragais	CASTANET	05 61 27 75 85
M ^{me} LEPARGNEUR	5, avenue d'Occitanie	PECHABOU	05 34 66 29 01
M ^{me} MARTINEAU	Rond-point S. Allende	RAMONVILLE	05 61 75 92 56
M ^{mes} POPINEAU / VERGNE	7, avenue de Toulouse	CASTANET	05 61 27 77 69
M. SPERTE	63, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 31 57
PHARMACIE TOLOSANE	20, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 20 71

JUIN

20 POPINEAU
27 BABOUCHEAN

JUILLET

4 **DUROU**
11 LEPARGNEUR
14 LEPARGNEUR
18 MARTINEAU
25 LAURAGAIS

AOÛT

1^{er} TOLOSANE
8 FEDOU
15 BUISSON
22 ETESSE
29 SPERTE

SEPTEMBRE

5 POPINEAU
12 BABOUCHEAN
19 **DUROU**
26 LEPARGNEUR

Le Carnaval vu par les enfants



Domage que M. Carnaval n'a pas été brûlé !
(La faute au vent !)
(Chloé 6 ans)



Le carnaval était super bien.
(Audrey 10 ans)

J'étais contente d'avoir reçu des bonbons*
des personnes âgées.
(Selma 6 ans)

Ça m'a beaucoup plu.
(Marion 7 ans)



On s'est bien amusé.
(Salomé 7 ans)

J'ai été déçue parce que je n'ai
pas eu beaucoup de bonbons*
et on a fait que marcher.
(Sarah 8 ans)



C'était une randonnée déguisée.
(Nicolas 9 ans)

Je suis fâchée parce que mon ballon
a éclaté.
(Rébecca 8 ans)



*... ou encore :

comment la consommation de sucre
par français est passée de 23 à 34 kg/an !

